

ECONO-CAR®**LOCATION****D'AUTOS ET CAMIONS
À TRAVERS LA PROVINCE**

- Montréal et banlieue
- Québec et banlieue
- Ste-Agathe
- Val d'Or, Bagotville
- Ottawa

Montréal: 288-5252
National: 1-800-268-2338

FRANCHISES DISPONIBLES

7665 Lacordaire, Montréal H1S 2A7. Tél.: 254-7146



Volume LII - No. 10 Lundi 10 mars 1980

50 CENTS

Le journal des AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

L'Ontario perd de son ascendant Québec maintient sa position

Marc-Henri Côté

Le taux de croissance économique sera désormais plus accentué dans les provinces de l'Ouest et même du côté des Maritimes que dans les deux provinces centrales. Voilà la conclusion de deux rapports récemment rendus publics, l'un par Conference Board of Canada, alors que l'autre émane du ministère de l'Expansion économique régionale. Ce dernier traite particulièrement des perspectives économiques à court et moyen terme de la province de l'Ontario.

Avec un produit intérieur réel de \$63 milliards, en 1979, marquant une croissance de 3.1 p. cent sur l'année précédente, le Québec a connu une année de progrès économique fort satisfaisant compte tenu de la conjoncture, grâce à certains secteurs manufacturiers forts tels que les pâtes et papiers et l'apport progressif constant des industries de transformation qui affichent une croissance cumulative de 20 p. cent en quatre ans. Toutefois, il y a lieu de prévoir un déclin de trois p. cent dans ces secteurs en 1980, ce qui entraînera tant au Québec qu'en Ontario un fléchissement du produit intérieur réel dont la crois-

sance ne dépasserait pas 0.2 p. cent, cette année, dans l'une ou l'autre des deux provinces centrales.

Equilibre historique

Ainsi se rétablira l'équilibre historique d'une croissance économique à peu près égale entre le Québec et l'Ontario, bien qu'elle soit largement surpassée par l'Alberta et la Colombie Britannique dont le taux de croissance, cette année, même en baisse, s'établira respectivement à 4.5 et 1.6 p. cent.

Le cri d'alarme a été lancé par maints observateurs: l'économie des provinces centrales, notamment celle de l'Ontario fléchit. La fabrica-

tion, la construction, l'exploitation forestière subissent un net recul dans les deux provinces. La faiblesse du secteur de l'automobile affecte l'économie ontarienne.

Le moment n'est plus très éloigné où les provinces centrales seront à la remorque de celles de l'Ouest et de l'Atlantique bien pourvues en ressources énergétiques.

Il faut tout de même se réjouir que le Québec tienne encore le coup, un peu mieux que sa puissante voisine. L'indice de création d'emploi au Québec s'est révélé excellent l'an dernier avec 105,000 nouveaux emplois, dont 20 p. cent relèvent de la fonction publique, surtout fédérale, en réponse à un effort de décentralisation des services.

Notons que le secteur manufacturier a suscité 29,000 emplois nouveaux au Québec, l'an dernier; cette performance se révélera bien inférieure cette année.

L'analyse des perspectives

(Suite à la page 22)



Quel délice...! Avec l'arrivée du "temps des sucres".

cette semaine

Taux d'intérêt aux PME	4
La bourse	10
Situation économique	12
Le financement de la PME	16
Les cordons de la bourse	17
La question énergétique	20
Note fiscale	22
Le décès d'un chef de famille	23
L'escalade du prime rate	28

Le taux hypothécaire à 15 p. cent: catastrophe

L'industrie de la construction déjà en perte de vitesse subira un recul marqué suite à la hausse, jusqu'à 15 p. cent, du taux d'intérêt hypothécaire. Au terme de 1979, les prêts hypothécaires consentis au Québec par les banques à charte n'étaient plus que 28 p. cent de ceux consentis à l'époque correspondante de 1978. Il y a lieu de croire que la hausse toute récente du taux d'intérêt hypothécaire resserrera encore davantage le rythme des mises en chantier.

La situation

La situation devient dramatique dans l'ensemble du pays alors que les logements libres sont quasi inexistantes, sauf au Québec où, dans la région de Montréal particulièrement, se rencontre un taux d'inoccupation de 4.5 p. cent des 473,000 unités de logement qui ont fait l'objet d'un relevé vers la fin de l'automne dernier; le taux corres-

pondant pour l'île de Montréal s'établit à 4 p. cent.

Pour tout le pays quelque 193,000 mises en chantier, l'an dernier, représentent une diminution de 10 p. cent des unités unifamiliales, en comparaison de l'année précédente et 20 p. cent de plus de logements multiples. Les mises en chantier globales au Québec l'an dernier, 41,730, à rapprocher de 43,671, en 1978, entraînent un déclin d'environ 12.5 p. cent. On prédit un nouveau déclin cette année, alors que les mises en chantier au Québec n'atteindraient pas les 36,000 unités, à rapprocher de 160,000 pour tout le pays.

La récession dans le bâtiment est directement reliée à la majoration du taux d'intérêt hypothécaire. Il n'y aurait dans la région de Montréal que 9,500 mises en chantier d'unités unifamiliales, soit 1,000 de moins que l'an dernier. Il y en avait eu plus de 15,000, en 1976.

Le cycle habituel de 18 mois de déclin dans l'industrie de la construction ne se vérifie plus et se prolonge de façon inusitée pour la première fois depuis fort longtemps.

Heureusement, les progrès accomplis dans le domaine de la construction industrielle et commerciale, surtout dans la région de Montréal, semblent se maintenir, mais le nombre de travailleurs a tout de même diminué de 122,000 à 104,000; le taux de chômage de 20 p. cent dans l'industrie de la construction à Montréal est donc le double du taux qui atteint la plupart des autres secteurs d'emploi.

La conjoncture actuelle ne peut que favoriser le marché de la maison construite depuis déjà quelques années. La demande s'est accrue tant comme moyen de protéger un investissement de l'inflation que de se rapprocher d'un lieu de travail.

(Suite à la page 23)

Cours clôt
VendrediDow
Jones 820,56 —Bourse
Toronto 2045,07 —Bourse
Montréal 354,08 —Or Marché
Londres U.S. \$611.00 —

\$ Can. U.S.\$0.8625 —

**Carling O'Keefe
Limitée
déclaration
de dividendes**

Déclaration est faite par la présente que le conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants, qui seront payables le 1er avril 1980 à tous les actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le 11 mars 1980:

1. Un dividende trimestriel de 55 cents par action sur les actions privilégiées en circulation de série A, à dividende cumulatif de \$2.20, d'une valeur nominale de \$50, chacune dans le capital de la Compagnie;

2. Un dividende trimestriel de 66 1/4 cents par action sur les actions privilégiées en circulation de série B, à dividende cumulatif de \$2.65, d'une valeur nominale de \$50, chacune dans le capital de la Compagnie;

3. Un dividende trimestriel de 2 1/2 cents par action sur les actions ordinaires en circulation sans valeur nominale dans le capital de la Compagnie.

Par ordre
du conseil d'administration
Peter John Young
Vice-président juridique
et secrétaire général.



nos industries se développent

Une première nord-américaine

Benoit Aubry
du programme "OSE"

La compagnie montréalaise John Meunier Inc. vient d'acquiescer les droits de fabrication et de commercialisation, pour le Canada et les Etats-Unis, de dégrilleurs destinés à recueillir les déchets solides, non dégradables biologiquement, qui s'accumulent à l'entrée des usines d'épuration des eaux usées. Ces dégrilleurs, développés en Allemagne par la Société Friedrich Schrage, sont fabriqués pour la première fois en Amérique du Nord.

Pour épauler John Meunier

Inc. dans le financement des droits de fabrication et de commercialisation de ces appareils, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a accordé un prêt de \$50 000 à l'entreprise dans le cadre du programme d'aide à l'expansion de la PME innovatrice de OSE. Cette somme contribuera à créer au moins deux nouveaux emplois au sein de cette compagnie qui donne déjà du travail à 18 personnes.

Un produit différent

Il existe des fabricants de dégrilleurs sur le continent nord-américain, mais leurs appareils diffèrent de ceux qu'on assemble chez John Meunier. Le principal avantage des dégrilleurs de conception allemande réside dans le fait que le nettoyage s'effectue à contre-courant, permettant ainsi de relever les détritrus à la hauteur désirée. Les caractéristiques du produit correspondent bien aux besoins de beaucoup de petites et moyennes municipalités du Canada et des Etats-Unis, où l'on enfonce les canalisations profondément dans le sol à cause du climat rigoureux. "Comme nos appareils n'ont pas d'équipement mécanique sous l'eau, souligne le président de la compagnie, M. Gabriel Meunier, ils ne se brisent pratiquement jamais".

M. Meunier estime que les dégrilleurs ont pris plus d'importance au cours des dernières années parce qu'il vaut mieux recueillir les détritrus biologiquement non dégradables directement à l'entrée d'une usine d'épuration des eaux, plutôt que de les broyer. La méthode du broyage peut en effet causer des dommages aux installations des usi-

nes au cours des différentes étapes d'épuration des eaux.

En cette première année de production, pour laquelle on avait prévu quatre ventes, John Meunier a déjà reçu trois commandes de l'Ontario et une autre en provenance du Québec, sans compter la douzaine de municipalités américaines qui se montrent intéressées au produit.

Dès que la mise en marché sera rodée, M. Gabriel Meunier estime que son entreprise pourra vendre une dizaine de dégrilleurs par année sur l'ensemble du marché nord-américain. Le nouveau produit, dont le prix varie de \$18 000 à \$50 000 l'unité, devrait

représenter 25 p. cent du chiffre d'affaires de la compagnie dès l'an prochain.

John Meunier Inc. fabrique, assemble et distribue aussi un certain nombre d'équipements destinés au traitement des eaux potables et usées. Son chiffre de ventes atteindrait cette année \$1,8 million et pourrait franchir l'an prochain le cap des \$2 millions. Les administrateurs de la compagnie comptent lancer un nouveau produit sur le marché tous les deux ans. On négocie actuellement avec une autre société allemande les droits de fabrication de commercialisation d'un nouvel appareil servant au traitement des eaux.



**Postes Canada
Canada Post**



"Le service des colis des Postes canadiennes joue un rôle important dans le développement de nos affaires parce que c'est une façon simple et peu coûteuse d'expédier de la marchandise partout au pays."

- Elliott Martin, directeur général
Pacific First Wholesale Distributors
Vancouver

La compagnie d'Elliott Martin se doit d'acheminer efficacement ses produits (jouets, produits pour soins capillaires, livres, accessoires de réceptions, articles pour bébés, papeterie, bas-culottes, etc.) à ses nombreux clients répartis en Colombie-Britannique, en Alberta, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Aussi, c'est avec satisfaction qu'elle utilise les Postes canadiennes.



Canada

Hilaire Barbeau Inc.

Ce fabricant de chaussures double sa production en 5 mois d'opérations avec la nouvelle machinerie acquise. Le chiffre des ventes excède en moins d'une année le total des ventes réalisées durant une année entière, précise M. Robert Richard, vice-président et gérant de cette société.

En raison de la croissance continue des coûts de production, la rentabilité de l'usine de St-Emile était sérieusement menacée. De plus, le procédé de fabrication ne permettait pas d'accroître la productivité des employés.

Hilaire Barbeau a procédé alors à la modernisation de sa machinerie, passant de la production de la semelle cousue à la semelle cimentée.

M. Richard souligne que la société fabrique des mocassins, des bottes à neige et des sabots introduits il y a deux ans. Le Québec absorbe 50% de la production; l'Ontario, l'Ouest canadien et les Etats-Unis se partagent le reste.

Des représentants et des réseaux de ventes bien établis facilitent la vente des produits. M. Richard entend activer ses ventes aux USA et s'implanter dans les pays nordiques de l'Europe.

Même si la concurrence demeure vive, le propriétaire sait que son entreprise possède un atout important, soit produire ce que "le gros" ne fabrique pas.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt
garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

12^{3/4}%

Intérêts
versés
annuellement.
Période
de 5 ans.
Dépôt
minimum
\$500.

Autres certificats à autres taux pour des
périodes allant de 30 jours à 5 ans

**TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA**

Demandez le poste 2000

Sept-Îles 968-1830	Rivière-du-loup 862-7286	Montreal 866-9641
Chicoutimi 549-6490	Quebec 688-0630	Outremont 739-3265
Alma 668-3391	Levis 833-4450	Hull 771-3227
Rimouski 724-4106	Trois-Rivières 379-7230	Ottawa 238-4900

...au Québec



Bell Canada

Bell Canada met sur pied une nouvelle entreprise, Les Systèmes intelTerm Limitée. Cette filiale est destinée à fournir des systèmes, des produits et des services de soutien au marché canadien de l'informatique.

IntelTerm proposera une famille de terminaux et une gamme de services spécialisés aux marchés convergents de terminaux de traitement de textes, de terminaux intelligents et d'ordinateurs pour petites entreprises.

IntelTerm agira à titre de distributeur canadien pour

Vydec, l'un des principaux fabricants de systèmes de traitement de textes à haut rendement. Vydec est une filiale d'Exxon Corporation. De plus, IntelTerm proposera aux usagers canadiens des produits de la Teletype Corporation, l'un des constructeurs les plus réputés de terminaux de haute qualité.

Pour compléter son éventail de produits, IntelTerm offrira également une série de systèmes de terminaux spécialisés et compatibles conçus pour la petite entreprise.

Téloglobe Canada

Téloglobe entend procéder à la construction d'un centre de commutation télex international à Scarborough, dans la banlieue de Toronto. Ce centre vient s'ajouter au premier centre télex de Téloglobe situé à Montréal. Sa construction coûtera six millions de dollars. Il améliorera la fiabilité du service grâce à une plus grande diversité des acheminements. Il fait face à l'augmentation de la demande de services télex dans le centre

de l'Ontario. Pour la première fois, les usagers auront accès directement, à partir de Toronto, au Royaume-Uni, à la France, à l'Allemagne, à l'Italie, à Hong-King, au Japon, à l'Australie, à la Suisse, à la Suède et au Brésil. A l'heure actuelle, tous les messages télex internationaux sont acheminés par Montréal.

Union Carbide

Union Carbide du Canada annonce la construction d'une usine de gaz carbonique

évaluée à plus de \$4,1 millions à Montréal-Est.

Cette nouvelle installation produira 180 tonnes de gaz carbonique liquide par jour, dès l'automne 1980. Le gaz carbonique brut proviendra du complexe pétrochimique avoisinant la compagnie.

Cette production est destinée aux fabricants de produits alimentaires à divers marchés industriels.

C'est la première usine canadienne de gaz carbonique qui s'alimente par ce procédé.

Consolidated-Bathurst investit \$62 millions

Un troisième projet d'investissement vient d'être lancé par la Consolidated en un laps de temps relativement court. Il porte à \$62,4 millions les sommes dépensées pour augmenter la production des usines.

Au cours des 30 prochains mois, \$30 millions seront immobilisés pour accélérer la machine à papier no 8 de l'usine Belgo de Shawinigan. Des modifications seront aussi apportées aux fabriques de pâtes et à l'atelier de préparation du bois.

Le premier projet consistait à intégrer une nouvelle fabrique de pâte à l'usine Laurentide. Le second mettra en service une nouvelle machine à papier à l'usine Wayagamack.

Le groupe SNC prend de l'expansion

Le Groupe SNC a acquis 49% des actions de la Robertson Research Canada Ltd de Calgary et 35% de la Robertson Research (U.S.) Inc. de Houston, au Texas.

"Avec ces nouvelles acquisitions, nous avons réalisé notre objectif de mettre sur pied une base d'exploitation en Europe qui se spécialise en ingénierie, en approvisionnement et en construction, éléments clés de notre plan d'expansion géographique", a déclaré Camille A. Dagenais, président du Conseil et chef de la direction du Groupe SNC.

La Robertson Research a été fondée en 1960 et offre des services de conseil en géologie aux industries pétrolières et de prospection minière du monde entier. Elle compte un effectif de 500 employés qui ont des qualifications scientifiques impressionnantes, et des laboratoires ultra-modernes. L'entre-

prise a des filiales à Sydney en Australie et à Singapour en plus de celles de Calgary et de Houston.

La Pasco est une jeune entreprise dynamique qui a rapidement pris de l'expansion dans le domaine des services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction, surtout en ce qui a trait à la production du pétrole et du gaz, mais aussi aux industries de charbon, des produits chimiques et du nucléaire entre autres.

"Au Canada, a-t-il poursuivi, la filiale albertaine de la Robertson sera jumelée à nos bureaux d'Edmonton et de Calgary qui y desservent de longue date les industries pétrolière, gazière et chimique, nous permettant ainsi d'offrir à nos clients des services plus complets. Les liens avec le Groupe SNC, en retour, donneront à la Robertson une base d'exploitation à Edmonton, ville donnant accès au Nord Canadien".

Maheu, Noiseux, Roy & Associés

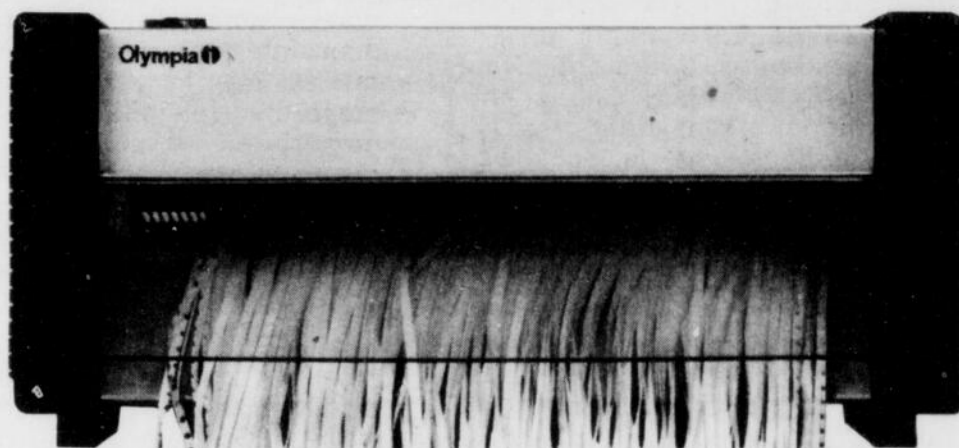
COMPTABLES AGRÉÉS

2 COMPLEXE DES JARDINS BUREAU 2600 TEL. (514) 281-1555
C.P. 153 MONTREAL H5B 1E8 TÉLÉX 055-60917

BUREAUX A OTTAWA, MONTREAL, LAVAL, QUÉBEC, LÉVIS ET MONCTON

SOCIÉTÉ NATIONALE COLLINS BARROW
BUREAUX A VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON,
WINNIPEG, TORONTO, MONTREAL,
QUÉBEC, HALIFAX ET AUTRES VILLES

REPRÉSENTATION DANS LES GRANDS
CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX



Toute une armée ne pourrait les remettre ensemble.

Voilà ce qui compte lorsqu'il s'agit de contrôler la sécurité des informations à votre bureau. A ce propos voici la gamme complète de déchiqueteuses Olympia.

Le déchiquetage de documents importants désuets est un moyen de contrôler la sécurité et Olympia vous offre dix moyens de le faire. Oui, dix modèles à choisir avec moteur de 1/5 CV à 5.5 CV. Placez vos documents à un bout et quelques secondes plus tard ils sont déchiquetés en pièces si petites que même une armée ne pourrait les remettre ensemble. Il suffit d'un appel téléphonique ou d'envoyer le coupon ci-dessous. Nous serons heureux de vous montrer comment garder le secret de vos documents secrets.



Machines de Bureau Olympia du Canada Ltée.
438, Rue Isabey, Montreal, Quebec (514) 341-4043

Veillez me dire comment je peux contrôler la sécurité dans mon bureau.

Nom _____

Compagnie _____

Adresse _____

Code Postal _____ Téléphone _____

éditorial

Les PME empruntent à 17%

Les gouvernements doivent-ils leur prêter à 12%?...

M. John Thompson, président de RoyNat Ltée, soulignait la semaine dernière, devant la Chambre de Commerce de Montréal, le rôle croissant des PME dans l'économie. Il indiquait que les PME québécoises avaient créé 85% des nouveaux emplois de 1961 à 1975. Il rappelait que les 146 000 PME avaient obtenu 55% des ventes totales de la province, en 1976.

La croissance des petites et moyennes entreprises a été favorisée par la multiplication des sources de financement privé et public. Outre les banques, divers organismes prêtent maintenant aux PME. Citons entre autres le Crédit industriel Desjardins, les Caisses d'entraide économique, la Société de développement industriel, la Caisse de dépôt et placement, la Banque Fédérale de Développement.

M. Thompson affirmait que la création de nouvelles sources de financement gouvernementales fédérales ou provinciales "n'aide en rien le développement des petites et moyennes entreprises et met à contribution des deniers publics qui serviraient mieux ailleurs."

Nous sommes loin de partager ce point de vue. Nous croyons au contraire que des organismes publics doivent assumer de plus en plus le financement des PME. Le prêt de dernier recours actuellement consenti devrait même être élargi. Pourquoi l'entreprise d'État doit-elle se limiter à accepter les risques que les banques refusent?...

Il serait même souhaitable que les sociétés gouvernementales prêtent à un taux nettement inférieur au marché. Le prêt à 17% ne facilite pas la rentabilité de la PME qui emprunte. Une telle charge d'intérêt empêche nombre de développements, d'agrandissements, d'immobilisations, de modernisation. Le propriétaire d'une petite usine peut difficilement supporter le poids d'une telle exigence. Il ne peut, à l'instar de la grande entreprise, refiler au consommateur le coût de tous les intérêts encourus.

Certes, certains programmes gouvernementaux prennent en charge une partie des intérêts. Ce mode de subvention est peu connu. Il est généralement limité à quelques

secteurs manufacturiers. L'acceptation de ces rabais d'intérêts ou de ces prises en charge est habituellement assujettie à des conditions favorisant l'économie, mais dont l'étude s'éternise dans le temps.

Les autorités gouvernementales compétentes auraient intérêt à abolir au moins trois cents programmes d'aide dont la plupart se chevauchent et à consacrer toutes les économies réalisées à un programme de réduction d'intérêts ou de prêts à taux réduits. Une telle mesure stimulerait l'investissement. Elle permettrait à l'entreprise d'être rentable.

Le coût d'une telle mesure serait inférieur à l'actuelle dépense consentie pour ces programmes multiples qui perdraient leurs raisons d'être. Les impôts perçus sur les revenus et les produits ainsi générés excéderaient rapidement les subventions accordées pour réduction d'intérêts. La simplicité de ce programme le rendrait populaire. Il suffit d'en faciliter l'accès et d'établir des mécanismes efficaces et rapides de décision.

Rosaire Morin

Les chuchotements de la défaite sont une potion verbale qui prend valeur d'exorcisme. Au-delà du bloc monolithique qui fait barrage à toute révision du leadership de M. Clark, les langues se délient et les ministres élevés au sérail en ont long à dire sur la structure bicéphale du cabinet défilé. De toute évidence, le comité du cabinet principal, un cénacle composé de dix ministres, a laissé dans son sillage bien des amertumes. Plusieurs ministres, et non des moindres comme MM. Mazankowski au Transport ou Hnatyshyn à l'Énergie, se demandent encore s'ils n'ont pas été de simples figurants, voire des marionnettes indolentes, tout juste bons à jouer le rôle de faire-valoir auprès d'une oligarchie jalouse de ses prérogatives et consciente d'avoir été un maître-d'oeuvre de la victoire conservatrice le 22 mai dernier.

Nous sommes ici au coeur d'un conflit qui a été dénoué par M. Trudeau en tranchant en faveur du Conseil privé comme organisme de tamisage des initiatives provenant des ministères. Il faut savoir que sous les 11 années de règne de M. Trudeau, le Conseil privé avait tissé une véritable toile d'araignée au point

Les grandes orientations économiques Chuchotements et amertume

Par Michel Guénard
Economiste, correspondant
parlementaire à Ottawa



que son budget de fonctionnement s'était haussé de \$3 à \$25 millions et que son personnel de soutien avait décuplé au cours de la même période.

Le dédoublement administratif

Il y a deux façons d'aborder le problème de l'exécutif dans notre système parlementaire: la première consiste à octroyer au cabinet tous les pouvoirs de décisions, la seconde modifie le pivot du pouvoir en confiant aux fonctionnaires du Conseil privé le soin de "réviser" chaque politique ministérielle à la lumière d'une grille sévère de critères administratifs dont le but ultime est d'assurer une cohérence historique à chaque prise de position politique.

C'est peut-être le cabinet Lévesque qui a su réaliser le meilleur équilibre en confiant à ses supers-ministres des

responsabilités sans portefeuille, les dégageant ainsi de toute tâche administrative. L'expérience s'est révélée heureuse d'autant plus que la personnalité des titulaires transcendait les ministres en tutelle (sauf dans le cas de Rodrigue Tremblay qui n'a jamais accepté l'autorité putative d'un Bernard Landry et qui a payé très cher cette fronde politique) et permettait du même coup à l'exécutif d'embrasser un nouveau champ de préoccupations politiques que l'on regroupe sous le terme générique de "planification".

De tout temps, l'exécutif a subi le ballottage des contraintes quotidiennes qui gruge voracement la disponibilité des ministres et les impératifs à moyen terme qui précipitent les titulaires dans les affres du doute. Comment trancher ce noeud gordien sinon par une division des tâches qui rassérène les

hommes et libère les énergies nécessaires à la réflexion?

Retour du pendule

Sur la scène fédérale, la théorie de l'encadrement du Conseil privé par des ministres d'État représente l'aboutissement logique d'un long processus de tâtonnement marqué par une rage de la "réunion" qui en vint à gripper tout le mécanisme délicat de la prise de décision. Il suffit, pour s'en convaincre de rappeler que le renouvellement de notre force aérienne de chasse (130 avions de combat au prix de \$2,9 milliards) s'est enlisé dans tellement de comités d'étude que l'affaire traîne depuis deux ans! Et tutti quanti pour la modernisation de nos frégates. Il faudrait ranger dans ce même brochet des impérities administratives "l'éternelle excavation" de la Place Guy Favreau et le chaos étourdissant autour de l'u-

sine d'eau lourde de LaPrade. Ce n'est pas en multipliant les périmètres de décision que l'on atteint à la sagesse politique, voilà une leçon à tirer des dernières années où les dossiers sont demeurés en plan faute de volonté d'agir.

Près du premier ministre

S'il faut attendre quelque idée nouvelles du côté d'Ottawa c'est au niveau du Conseil privé qu'elles germent. Déjà les comités de planification économique ont reçu ordre de renforcer leur personnel et de se mettre immédiatement à la tâche. M. Trudeau ne croit pas à la théorie du "super-vendeur" au plan international, il est plutôt enclin à penser que l'après-GATT représente certes un défi de taille pour le Canada mais que la conjoncture énergétique et la course folle vers les réserves de matières premières placent notre pays sous un éclairage avantageux.

La reprise en main des grandes orientations économiques par le biais de ce chien de garde qu'est le Conseil privé témoigne d'une nouvelle modification dans la course du pendule...

Le Journal des
AFFAIRES

Editeur: PUBLICATIONS LES AFFAIRES (1979) INC.
385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2.

TELEX — 05-826770
Tél.: 337-8100.

Président: Rémi Marcoux
Rédacteur-en-chef: Rosaire Morin
Rédacteur: Marc-Henri Côté

Collaborateurs:
Gérard Bélair
Jacques Gagné
Michel Guénard
Ghislain Dumais

Ahmed Jazouli
Jean-Claude Lauret
Jacques Martin
Roland Prévost
Léonard Roy

Industrie Commerce, Canada
Samson, Bélair & Associés

Les articles peuvent être reproduits avec
la mention "Le Journal des AFFAIRES".
Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs.

Impression: Imprimerie Trans-Continental
Abonnement: directeur: Joseph Naaman
55 numéros: \$16.00 — 110 numéros: \$25.00

Publicité:
Bureau de Montréal: 514-337-8100
Henri Poupart - René Bourbonnais
Pierre Goyer - Richard Dupuis

Bureau de Toronto: 416-449-3808
Marc Girard
Carmen Girard - Francesca-L. Mahoney



(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0823)
(Dépôt légal — Bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859
Fondé en 1928



commentaires économiques

Il faudrait une campagne nationale pour promouvoir les exportations canadiennes

Rowland C. Frazee, président
Banque Royale du Canada

"Dans la lutte pour conquérir les marchés internationaux, les Canadiens tirent de l'arrière, déclarait récemment M. Frazee. Le Président de la Banque croit que "le problème est assez grave pour justifier une campagne d'envergure nationale en vue de promouvoir les exportations."

"Dans les années 1980, a poursuivi M. Frazee, seuls les plus adaptés pourront survivre sur les marchés internationaux, et les Canadiens ne sont malheureusement pas toujours les mieux adaptés."

La concurrence est vive

Le Canada devra faire face à la levée des obstacles tarifaires, ce qui accroîtra la concurrence au Canada et à l'étranger. Il y a aujourd'hui un nombre croissant de blocs commerciaux. Les nouveaux pays industrialisés nous livrent une concurrence plus vive tant dans le secteur des biens manufacturés que dans celui des ressources. Des concurrents de longue date, qui connaissent une croissance modérée chez eux, se tournent avec dynamisme vers les marchés établis et de nouveaux marchés. L'un des principaux problèmes, c'est que le jeu du commerce international ne se joue plus avec les règles admises des années 1950 et 1960.

"La lutte se fait de plus en plus vive sur les marchés mondiaux, et l'État y intervient de plus en plus. Ne nous y trompons pas: aujourd'hui, la concurrence ne se fait pas entre les entreprises, mais entre les pays."

Une responsabilité conjointe

En indiquant les remèdes à prendre pour aider le Canada à retrouver sa compétitivité, M. Frazee en a appelé à la responsabilité conjointe de l'État, des entreprises et du monde du travail.

"Il s'agit là d'un défi urgent, a dit M. Frazee. Il faudra pour le relever un effort national et une collaboration de tous, sur une échelle encore jamais vue au Canada."

On peut voir un indice évident des problèmes auxquels fait face le Canada dans ce qui s'est passé au cours de la décennie de 1968 à 1978, lorsque nous sommes passés du troisième au onzième rang dans le monde en ce qui a trait au produit national brut par habitant, a dit M. Frazee.

"Nous négligeons notre marketing. Nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre que les acheteurs viennent frapper à notre porte. Il nous faut sortir, nous imposer parmi nos concurrents et assurer le suivi de nos contacts à l'étranger."

Cessons d'agir comme des moutons de Panurge et consacrons 2,5% du PNB à la recherche et au développement

Jean de Grandpré, président du Conseil de Bell Canada

Le président du Conseil d'administration de Bell Canada, M. Jean de Grandpré, a pressé aujourd'hui, le gouvernement fédéral de mettre sur pied un plan national de commercialisation ayant comme fer de lance l'entreprise privée.

Dans un discours prononcé devant la Chambre de Commerce de Montréal, M. de Grandpré a affirmé qu'un tel plan est essentiel pour la prospérité commerciale du Canada dans les années 80 et que les méthodes traditionnelles dont le pays s'est contenté au cours de la dernière décennie ne suffisaient plus.

"Nombre d'éléments d'un plan national de commercialisation ont déjà été identifiés qu'il s'agit d'avoir le courage et la hauteur de vue nécessaires pour intégrer dans une politique quelque peu cohérente", a affirmé M. de Grandpré.

Le président de Bell Canada a établi un parallèle entre la négligence et les politiques restrictives du gouvernement à l'endroit des compagnies canadiennes, et l'appui officiel que les concurrents internationaux détiennent de leur gouvernement, en particulier au chapitre de la recherche et du développement.

Fonds destinés à la recherche

Il a dit voir d'un bon oeil la proposition de l'ancien gouvernement conservateur de vouloir consacrer 2,5 pour cent du PNB à la recherche et au développement d'ici 1985, ajoutant que les Libéraux devraient retenir cet objectif.

Comme moyen précis, M. de Grandpré préconise un stimulant d'impôt de 25 pour cent assorti d'une garantie de 10 ans.

"Là comme ailleurs, la persistance dans le temps prime", de dire M. de Grandpré. "Tous doivent se rendre compte que les promesses de recherche et de développement ne se concrétisent pas au lendemain de l'investissement, ni même l'année suivante, la recherche comporte des risques et coûte cher, mais il s'agit d'un élément essentiel de la stratégie industrielle nationale", a-t-il ajouté.

M. de Grandpré a affirmé que l'absence d'une politique gouvernementale favorisant au pays les achats auprès de sociétés appartenant à des Canadiens nuit également aux entreprises à technologie avancée. Il a dit qu'un effort vigoureux visant à promouvoir les exportations, combiné à des politiques encourageant les contrats d'exclusivité, améliorerait la situation des firmes canadiennes sur les marchés intérieurs.

M. de Grandpré a conclu en disant que les mesures qu'il proposait ne seraient pas efficaces sans l'appui du grand public. Il a vivement invité son auditoire à accepter les occasions de discuter publiquement de la question et d'exposer le point de vue du monde des affaires.

Ne pas copier les E.-U.

M. de Grandpré a demandé

qu'on arrête "d'agir comme des moutons de Panurge en ce qui concerne les États-Unis".

"Avec leur vaste marché intérieur, les États-Unis sont loin de dépendre comme nous des marchés étrangers", a-t-il précisé. "Nous n'avons aucune multinationale qui puisse se comparer à General Motors, à I.T.T. ou à Western Electric".

Il a révélé que la réglementation commerciale du pays, modelée sur celle des États-Unis, oblige les compagnies qui désirent concurrencer de tels géants à perdre un temps précieux lorsqu'elles sont aux prises avec de coûteuses enquêtes et tentatives d'organismes gouvernementaux pour les fragmenter.

M. de Grandpré a conclu en disant que les mesures qu'il proposait ne seraient pas efficaces sans l'appui du grand public. Il a vivement invité son auditoire à accepter les occasions de discuter publiquement de la question et d'exposer le point de vue du monde des affaires.

DIAMANTS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

POUR PORTEFEUILLES PARTICULIERS OU INSTITUTIONNELS



Pensez à long terme.
Au lieu de dire:
"J'AURAIS DONC DU!"
Vous direz...
"J'AI BIEN FAIT"

Les diamants d'investissement ont augmenté de 1,000% au cours des dix dernières années. Comparez cela au rendement de vos propres placements... et prenez contact avec nous. Nous vendons des diamants dont les prix sont le gage d'un investissement à rendement maximum.

LES PIERRES PRÉCIEUSES INTERCONTINENTAL LTEE

Pour plus d'informations, téléphonez ou écrivez à:
1350 ouest, Sherbrooke suite 900

(514) 849-2271

Un hôtel qui se qualifie de château vous offre beaucoup plus qu'un simple toit.

Passez une bonne nuit avec Hilton.

Pour réserver communiquez avec votre agent de voyages, tout hôtel Hilton ou du CN, ou encore avec le service de réservations Hilton



Toronto Hilton
Harbour Castle

résultats financiers

L'IMPÉRIALE CIE D'ASS.-VIE

L'Impériale a réalisé des revenus totaux de \$316,1 millions pour l'exercice terminé le 31 décembre contre \$243,3 millions en 1978.

Les revenus provenant des primes s'élèvent à \$212,9 millions en comparaison de \$163,6 millions l'an dernier. Les revenus d'intérêts, de dividendes et de loyers sont passés de \$59,9 millions à \$72 millions au cours de l'exercice.

Les bénéfices se chiffrent à \$7,2 millions ou à \$4.18 par action.

L'Impériale, membre du groupe La Laurentienne, détenait, au 31 décembre, plus de \$9 milliards d'assurance-vie en vigueur et elle possédait un actif de \$1.1 milliard.

L'Impériale a de plus conclu une entente pour l'achat de la totalité des actions de La Loyal American Life Insurance Company de Mobile Alabama dont l'actif se chiffre à \$50 millions et l'assurance-vie en vigueur, à \$1.2 milliard.

INGLIS

Inglis rapporte des ventes de \$154,5 millions pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 comparativement à \$133,7 millions l'an dernier.

Les bénéfices se chiffrent à \$4,1 millions ou \$3.13 par action contre \$3,9 millions ou de \$3.03 par action en 1978.

MERLAND EXPLORATIONS

Pour l'année financière terminée le 31 décembre, Merland démontre des revenus de \$24 millions par rapport à \$18,7 millions l'année précédente, soit une augmentation de 28%.

Les fonds générés des opérations se sont accrus de \$8,4 à \$11,6 millions.

Les bénéfices se chiffrent à \$4,6 millions contre \$4,1 millions en 1978. Le bénéfice par action s'élève à \$0.80 comparativement à \$0.69 l'an dernier.

Merland a investi plus de \$39 millions dans les opérations

de développement de puits, d'explorations et d'acquisitions de concessions.

La production de gaz naturel est passée de 46 millions de pi. cu. par jour à 65 millions et celle du pétrole de 450 à 550 barils de pétrole par jour à la fin de 1979. Les réserves de gaz naturel et de pétrole se sont accrues de 30% au 31 décembre.

JANNOCK

Jannock rapporte des ventes de \$454,6 millions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1979, par rapport à \$232,3 millions l'an dernier.

Les bénéfices s'élèvent à \$24,1 millions contre \$18,2 millions en 1978. Le bénéfice par action s'est accru de \$1.67 à \$2.10.

RESULTATS FINANCIERS ABREGES

ENTREPRISES (période)	REVENUS (\$000)		BENEFICES (\$000)		VARIATION %
	1978	1979	1978	1979	
Tapis Peerless Ltée (9 mois, le 24 novembre)	\$ 52 398	\$ 71 678	\$ 2 639 \$1.32	\$ 3 059 \$1.53	R: + 37 B: + 16
Superior Oil (12 mois, 31 déc.)	\$ 730 942	\$1085 394	\$245 245 \$4.87	\$99 309 \$9.52	R: + 48 B: + 63
Pine Points Mines Ltd (12 mois, 31 déc.)	\$ 88 937	\$ 148 060	\$ 16 268 \$3.60	\$ 43 000 \$9.52	R: + 66 B: + 164
Cominco Ltd (12 mois, 31 déc.)	\$ 903 200	\$1291 800	\$ 67 400 \$3.59	\$203 700 \$11.52	R: + 42 B: + 202
Donohue Inc (12 mois, déc. le 31)	\$ 93 700	\$ 176 500	\$ 8 600 \$4.80	\$ 13 700 \$7.42	R: + 88 B: + 59
CAE Industries Ltd (9 mois, 31 déc.)	\$ 139 698	\$ 181 282	\$3 421 \$0.56	\$ 5 289 \$0.92	R: + 30 B: + 54
Consumer Glass Co (12 mois, 31 déc.)	\$ 149 463	\$ 178 051	\$ 8 903 \$1.74	\$ 10 041 \$2.03	R: + 19 B: + 13
Abitibi-Price Inc (12 mois, 31 déc.)	\$1293 000	\$1471 000	\$ 78 000 \$3.96	\$115 000 \$5.67	R: + 14 B: + 47
Dofasco Ltd (12 mois, 31 déc.)	\$1120 400	\$1435 100	\$ 94 900 \$5.42	\$ 136 900 \$7.88	R: + 28 B: + 44
Great Lakes Forest P. (12 mois, 31 déc.)	\$ 277 362	\$ 338 075	\$ 20 071 \$5.56	\$ 49 876 \$13.32	R: + 22 B: + 148

Le réseau dynamique

L'architecture de réseau de Burroughs vous permet de conjuguer les ressources de tous vos ordinateurs de tous les emplacements.

L'architecture de réseau Burroughs vous permet de mettre au point des réseaux de transmission de données grâce auxquels chaque ordinateur ou chaque terminal participant peut accéder à tous les fichiers de données et utiliser toute la puissance de traitement du réseau.

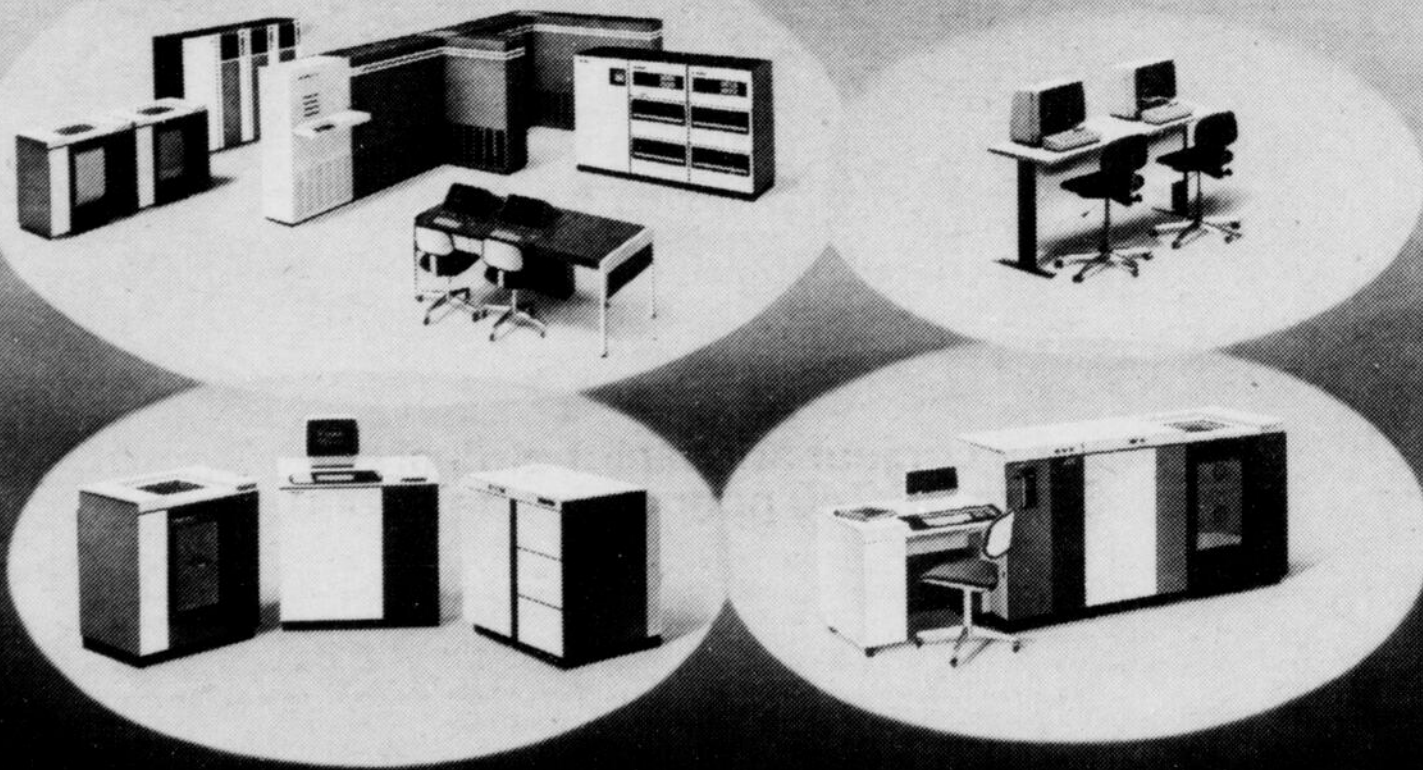
Dans le cadre de l'architecture de réseau Burroughs, les commandes ou les programmes de production et des tâches telles que les mises à jour d'inventaires ou l'édition d'états peuvent être transférés d'une machine à une autre.

Il est possible d'utiliser l'architecture de réseau Burroughs avec les ordinateurs Burroughs existants. Les ordinateurs intégrés dans l'architecture de réseau de Burroughs peuvent également communiquer avec les réseaux d'ordinateurs d'autres fabricants, ce qui est important si vous avez des ordinateurs de marques différentes.

Les utilisateurs d'ordinateurs Burroughs peuvent utiliser le réseau d'architecture de Burroughs sans modifier leur programmation. Vous pouvez utiliser cette capacité puissante de gestion de réseaux sans changer les programmes d'application, les programmes de transmission des données, ni les programmes de gestion de réseaux de base que vous utilisez.

Et n'oubliez pas que lorsque vous achetez un système Burroughs, vous achetez plus que de l'équipement. Vous obtenez 90 ans d'expérience dans la gestion de l'information. Plus le Programme directeur, les programmes d'application, la formation du personnel et le soutien du logiciel - même les formules d'affaires et les fournitures vous sont offertes.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau de Burroughs de votre localité ou à Burroughs Business Machines Ltd., 980, rue Saint-Antoine ouest, Montréal, Québec, H3C 1A8, ou composez (514) 861-6741.



Burroughs

CELANESE - MONTREAL AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par la présente donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés. 43-3/4 cents par action sur les actions privilégiées série DLRS 1.75, 25 cents par action sur les actions privilégiées - série DLRS 1.00 10 cents par action sur les actions ordinaires.

Les dividendes trimestriels sont payables le 31 mars L(3/4) aux détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 14 mars 1980.

Par Ordre du Conseil
Pierre G. Bourgeau
Directeur des Services
Juridiques et Secrétaire
(514) 878-1581

Coup d'oeil sur la conjoncture...

Allons-nous droit vers une récession? Un fait troublant réside dans le fléchissement de la balance commerciale qui avait été favorable jusqu'en janvier dernier. L'indice du produit domestique réel du Canada, indice de productivité de divers secteurs, est également en baisse.

Avant de parler de récession, toutefois, il faudrait être témoin d'une activité économique négative deux mois consécutifs. Ce stade pourrait être atteint sous peu. Il reste que certains observateurs prédisent une croissance intéressante de l'économie

canadienne de 1981 à 1984.

Pour l'instant des secteurs clés sont sources d'inquiétude. La crise dans l'automobile frappe durement l'industrie canadienne. La production canadienne s'établira à 950,000 voitures, à rapprocher de 1,005,000 en 1979.

Investissements accrus

La tendance des investissements en 1980, qui pourraient atteindre les \$64 milliards, au total, marque une croissance de 12 p. cent par rapport à l'an dernier. Ce facteur pourrait être d'importance capitale

dans le maintien de l'activité économique. Notons une augmentation de 16 p. cent des acquisitions de machines et de matériel neuf, au total de \$25.24 milliards; de 16 p. cent également au poste des investissements du secteur privé, pour atteindre \$43.78 milliards.

La politique internationale ne manquera pas d'influencer l'activité économique au Canada. Les crédits accrus à la défense, aux Etats Unis, auront d'intéressantes retombées dans nos secteurs industriels.

De même, les crédits additionnels à la recherche et au

développement atteindraient 2.5 p. cent du produit national brut canadien, d'ici cinq ans. S'il en était ainsi, on serait témoin d'un stimulant des plus prometteurs à une économie languissante.

L'ouverture de marchés nouveaux, surtout vers les pays de l'Est, un effort accru d'exportation, en général, feront l'objet d'une attention grandissante. Ces occasions de progrès dépendent de l'esprit de discipline que l'on pourra exercer dans le but de maintenir la fermeté du dollar sur les marchés mondiaux; la mise en oeuvre de moyens en

vue de contenir les poussées inflationnistes est également indiquée.

Si le spectre des contrôles plane sur l'économie américaine, il faut croire que cette éventualité ne se produise pas au Canada.

Psychose injustifiée

La psychose de l'inflation n'est pas aussi prononcée ici que chez nos voisins, ce qui n'exclut pas la vigilance et même des mesures indicatives dont il y aurait lieu de faire état.

Toutefois, les mises en garde contre les contrôles ne manquent pas. De même, les programmes draconiens rencontrent peu de faveur. Le resserrement graduel de l'économie paraît suffisant pour redresser la situation outre-frontière et y rétablir la stabilité économique. Pourtant la flambée des prix et le comportement du marché des obligations offrent des indications contraires. La remontée sera longue et ardue, voilà un point sur lequel l'accord se fait rapidement; c'est tout au moins un point de départ...

Papier ordinaire Prix Sharp



Le copieur sur papier ordinaire Sharp SF-740 pour moins de \$4000.

Un copieur silencieux dont le prix est modéré mais pas le rendement. Peut copier sur pratiquement n'importe quel papier, du papier rigide au papier à-en-tête. Et sur des formats aussi petits que 4" par 6" jusqu'au grand format de 10" par 14" en passant par tous les formats intermédiaires. Une commande d'exposition pratique vous permet même de copier des documents en couleurs.

Le SF-740, on peut compter sur lui, car c'est Sharp. Pratiquement plus de papier qui se coince, grâce au système d'alimentation de papier entraîné par chaîne.

Agent de virage sec. Des copies d'une excellente qualité, car le SF-740 le même procédé d'impression que nos modèles aux prix plus élevés.

Regardez d'autres copieurs de la même catégorie de prix (et il n'y en a pas beaucoup!) Vous serez surpris de ce que Sharp vous offre.

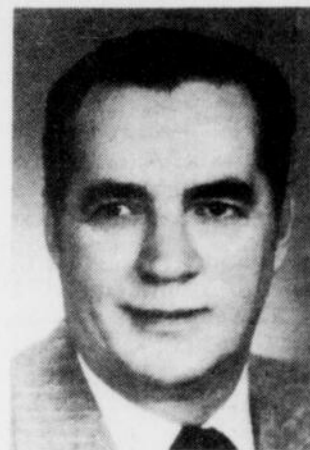
Allez voir votre concessionnaire Sharp ou retournez-nous le coupon ci-dessous pour recevoir une brochure en couleur gratuite.

Sharp Electronics of Canada Limited
1280 rue Begin, Ville St. Laurent, P.Q. H4R 1X1 LA/10/3
(514) 337-0655
Je suis également intéressé par les
 Caisses enregistreuses électroniques Calculatrices

Nom _____ Titre _____
Adresse _____
Compagnie _____
Ville _____ Code postal _____
SF 740

SHARP
Sharp Electronics of Canada Ltd.
1280 rue Begin, Ville St. Laurent, P.Q.
H4R 1X1 (514) 337-0655


MÉTRO RICHELIEU INC.



ANDRÉ MARTINEAU

M. Jean-René Halde, Président-directeur général de Métro-Richelieu Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. André Martineau C.R.I. au poste de Vice-président Ressources humaines.

Au cours des dernières années, M. Martineau a occupé plusieurs postes supérieurs tant dans le secteur financier qu'industriel. Il est membre de la Corporation Professionnelle des Conseillers en Relations Industrielles du Québec, de l'Association des Administrateurs de Personnel de Montréal, de l'Association Canadienne des Relations Industrielles et membre de la Chambre de Commerce de Montréal.

Cette nomination reflète le dynamisme sans cesse renouvelé et la croissance accélérée de Métro-Richelieu Inc., le plus important groupement de détaillants en alimentation au Québec.

...au Canada

Bonanza Oil and Gas

M. John J. Flemming, président du Conseil, souligne l'émission de 800,000 actions de la compagnie à l'intention des institutions financières, et autres investisseurs spécialisés.

Le prix d'achat est de \$9.50 l'action; il comprend le droit de se porter acquéreur de 500,000 autres actions de Bonanza Oil au même prix avant novembre 1981 ainsi que le droit d'acheter les dites actions additionnelles avant novembre 1983 mais à un prix de \$10.50 par action.

Le capital ainsi généré servira à l'acquisition l'exploration de champs pétroliers au Kansas, Oklahoma et Texas.

Columbia Gas Development

Columbia Gas, filiale de Columbia Gas System Inc., révèle l'entente de principe conclue avec quatre compagnies pétrolières indépendantes relativement à un projet d'exploration de \$60 millions.

Columbia Gas dirigera le projet et investira \$15 millions à ce fonds. Elle cède à ses partenaires 20% de ses intérêts dans des champs pétroliers d'une superficie de 18 millions d'acres.

Les quatre compagnies canadiennes sont: Coseka Resources (35%), Teck Corporation (25%), Clarion Petroleum Ltd (20%) et Sulpetro Ltd (20%).

Genstar - C.G. Doris

Le président de Genstar Construction, Division Internationale, M.W.M. Bateman, dévoile une entente conclue avec C.G. Doris de France pour la poursuite de projets conjoints relatifs à l'exploration et le développement de champs pétroliers au large des côtes de Terre-Neuve, au Labrador, dans les îles de l'Arctique et à la Mer de Beaufort.

Les ressources et l'expérience de gérance de Genstar jointes à l'expertise et la technologie de C.G. Doris constituent une association inespérée pour le développement des ressources énergétiques dans des régions difficiles.

Ce groupe Genstar-Doris prévoit mettre en production des champs pétroliers du Labrador et des côtes de Terre-Neuve vers 1985 suite aux résultats encourageants des analyses déjà effectuées.

Massey-Ferguson

Massey-Ferguson a révélé récemment la vente de 37% de ses intérêts, détenus dans

Iberica Motor S.A. d'Espagne, à la société japonaise Nissan Motor Company.

Suite à cette transaction, Motor Iberica poursuivra la fabrication sous licence de tracteurs et diverses machines agricoles de marque Massey-Ferguson ainsi que la production de moteurs diesel Perkins et d'équipements industriels.

Les ententes, relatives à l'assistance technique fournie par MF et à la vente et distribution des produits Massey-Ferguson non fabriqués en Espagne, seront maintenues.

Les ventes de Motor Iberica totalisaient en 1978, 41,836 millions de pesetas.

Mobil Oil Canada

Mobil Oil poursuit le forage des puits Hibernia 0-35 et Ben Nevis 1-45 sur le plateau continental de la côte Est.

L'analyse de diagrammes électriques et de tests effectués au puits Hibernia 0-35 indique des zones d'hydrocarbures sablonneux d'une épaisseur de 250 à 275 pieds, répartis sur six couches. Mobil Oil croit que ladite zone est similaire à celle du puits Hibernia P-15 qui a produit 1,165 barils / jour de pétrole lors du test de productivité.

Au puits Ben Nevis 1-45, l'analyse des diagrammes électriques indique des zones d'hydrocarbures d'une épaisseur totale d'environ 100 pieds.

Trinity Resources

La compagnie annonce la vente de 600 000 actions

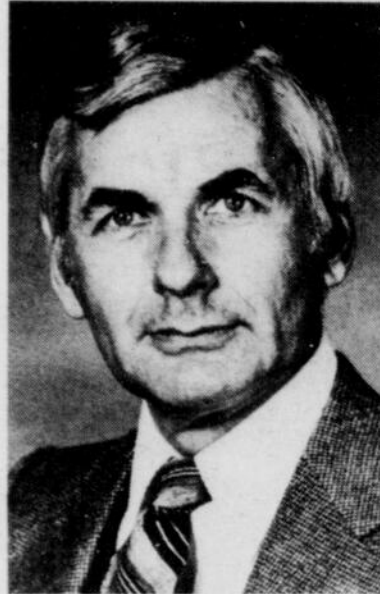
ordinaires à des organismes d'investissements canadiens au coût de \$9.00 l'action.

Cette vente comprend aussi

le droit pour l'acheteur de se porter acquéreur de 300 000 autres actions ordinaires d'ici le 1er février 1982.

Ces fonds serviront à l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz des comtés de Lee et Burleson au Texas.

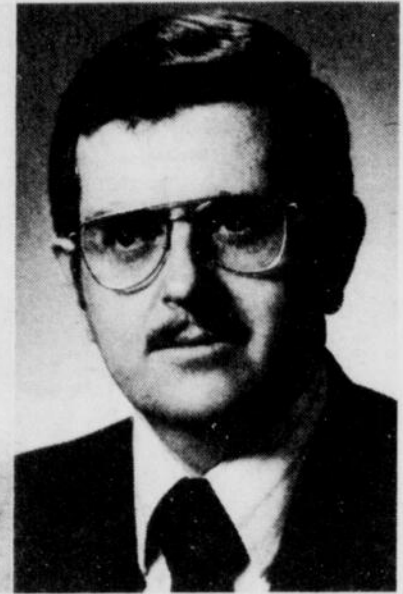
Le groupe Pratt & Whitney Aircraft Nominations



Donald C. Lowe



Elvie L. Smith



L. David Caplan

Le groupe Pratt & Whitney Aircraft de United Technologies Corporation annonce la nomination de M. Donald C. Lowe au poste de président de la division Commercial Products de Hartford (Connecticut).

M. Lowe, natif d'Oshawa (Ontario), est à la tête de Pratt & Whitney Aircraft du Canada depuis 1975; il conservera son poste de président du conseil d'administration de cette compagnie.

M. Elvie L. Smith, actuel vice-président directeur — Exploitation, succède à M. Lowe à la présidence du motoriste canadien. M. Smith est au service de Pratt & Whitney Aircraft du Canada depuis 1957; il y a occupé plusieurs postes de grande responsabilité.

M. L. David Caplan succède à M. Smith au poste de vice-président directeur. M. Caplan s'est joint à Pratt & Whitney Aircraft du Canada en 1964; il détient le poste de vice-président — Finances et administration depuis quatre ans.

Pratt & Whitney Aircraft du Canada est chef de file mondial dans la conception, la fabrication et le soutien technique de turbo-moteurs destinés à l'aviation générale. De plus, Pratt & Whitney conçoit des groupes moteurs pour les stations de pompage, les centrales électriques et pour la propulsion maritime.

Pratt & Whitney Aircraft du Canada, membre du groupe Pratt & Whitney Aircraft, est une filiale de United Technologies Corporation.



Surveiller ses affaires de près même si on est loin, c'est pas facile. La solution, c'est un service de télécommunications outre-mer adapté à vos besoins. Pour savoir lequel vous convient le mieux (téléphone, télex, transmission de données, fac-similé, circuits privés), appelez-nous à frais virés au (514) 281-5006. *Téleglobe Canada met le monde à votre portée.*

Teleglobe Canada 

SI L'ARGENT REÇU AUJOURD'HUI DOIT SERVIR AUJOURD'HUI (ET NON PAS DEMAIN)

VOICI NOTRE SOLUTION:

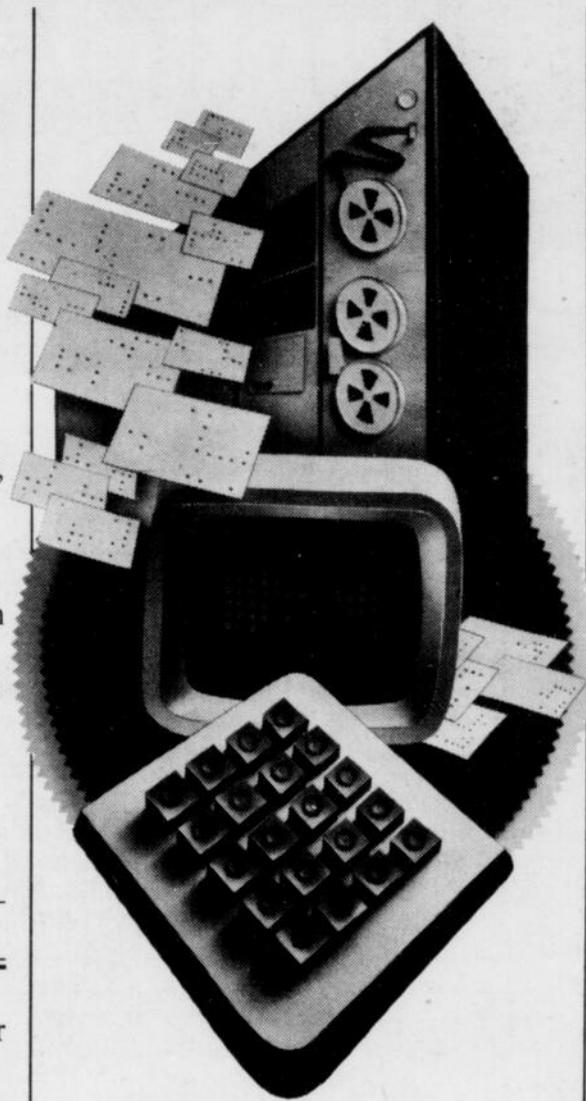


Si votre entreprise a plusieurs établissements, un nouveau service de la Banque de Montréal va vous permettre de regrouper instantanément, en "temps réel", les dépôts reçus par chacun de vos établissements.

La Banque de Montréal a mis au point ce nouveau système de gestion de trésorerie pour que vous puissiez utiliser sans problème l'argent de votre entreprise. Le système produit également un rapport complet chaque matin, et vous aide ainsi à employer les fonds de l'entreprise de la façon la plus efficace possible.

PLUS D'ARGENT INACTIF

Ce nouveau système unique de centralisation de fonds par ordinateur porte le nom de service de transfert de fonds centralisés de la Banque de Montréal. Tout dépôt enregistré par l'une quelconque des quelques 1 100 succursales informatisées dont nous disposons sur l'ensemble du Canada est immédiatement inscrit au crédit de votre compte central. Le lendemain, un rapport vous indique combien vous avez reçu, en précisant l'origine des fonds.



Comme le système est entièrement informatisé, il fonctionne en temps réel, depuis l'ouverture de notre première succursale de l'Est jusqu'à la fermeture de notre dernière succursale de l'Ouest.

Il n'existe actuellement au Canada aucun autre système offrant une telle souplesse.

Le service de transfert de fonds centralisés s'inscrit dans l'optique toute nouvelle appliquée par la Banque de Montréal à la gestion de trésorerie. Vous en trouverez la description détaillée dans une nouvelle brochure que vous remettra votre succursale de la Banque de Montréal.

LA PREMIÈRE BANQUE CANADIENNE

La Banque de Montréal fut effectivement la première banque établie au Canada, en 1817.

Mais pour nous, le qualificatif de "premier" ne se limite pas à une date. Il traduit une attitude.



Le premier livre de comptes de la banque: la gestion de trésorerie ne date pas d'aujourd'hui.

À la première banque du Canada, nous entendons bien être à la hauteur de notre titre.

BANQUE DE MONTREAL

A.E. Ames conseille

Les analystes S.J. Kletz et S.M. Lowe de la maison A.E. Ames présentent diverses valeurs fort intéressantes pour les investisseurs. Dans les biens de consommation, ils croient que l'année 1980 ris-

que d'être calme pour les entreprises de détail. Une stratégie d'investissement très sélective s'impose dans ce secteur. Selon leurs études, des entreprises comme Simpsons-Sears, Graf-

ton et Peoples Jewellers, dont la croissance des bénéfices est assurée, présentent les meilleures perspectives de réalisation de plus-values. Simpsons-Sears devrait recueillir les fruits de ses mar-

ques exclusives; Grafton et Peoples Jewellers ceux de leurs judicieuses expansions aux Etats-Unis.

Communications

Les deux analystes croient

que les progrès du secteur des communications devraient être supérieurs à la moyenne de 1980. Les sociétés de câblodistribution et les entreprises d'édition offrant une publicité plutôt locale seront probablement les moins touchées par le ralentissement de l'activité économique.

Canadian Cablesystems devrait améliorer de 20% ses bénéfices en 1980. Un de ses atouts sera le lancement au Canada, en 1980 ou 1981, de la télévision payante. La société pourrait toutefois souffrir de la défaveur que subissent les franchises de câblodistribution américaines appartenant à des Canadiens; cette question risque d'être politisée et de faire l'objet d'une législation analogue à la Loi C-58.

Thomson Newspapers possède plus de 100 journaux en Amérique du Nord et la publicité qui y est présentée est de caractère nettement local. Son principal journal vient d'être touché par des grèves, ce qui laisse présager des bénéfices améliorés en 1980.

Harlequin Enterprises est la valeur la moins cyclique dans ce secteur. La société a lancé un vaste programme d'expansion en Europe, Amérique Centrale et Extrême-Orient, et devrait commencer à en recueillir les fruits en 1980.

Southam vient de remporter l'âpre bataille qui l'a opposée à FP Publications dans plusieurs villes canadiennes, et ce succès devrait jouer sur ses résultats en 1980.

Tassé & Associés recommande les actions de Northern Telecom

Prix récent: \$47 1/2
Haut/Bas (52 sem.): \$55 1/2 - 41 1/4
Rapport cours/bén.*: 9.5x
Rend: 2.1%

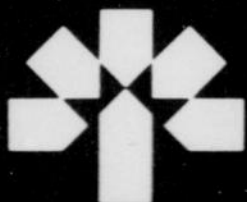
NTL est le principal fabricant de matériel de télécommunications au Canada et le deuxième en Amérique du Nord. L'entreprise est également un important fabricant de systèmes de terminaux à fonctions multiples et autres équipements informatiques connexes.

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 1979, a augmenté de 26% pour atteindre \$1.9 milliard alors que le bénéfice net pour sa part augmentait de 20%. Le bénéfice de \$3.70 par action calculé sur une moyenne d'actions en circulation plus élevée que l'année précédente (30,655,915 par rapport à 28,343,538) était de 12% supérieur à celui de la période correspondante de 1978.

En 1980, nous prévoyons une progression de l'ordre de

(Suite à la page 11)

"C'est dans la démarche quotidienne bien plus que dans les actions d'éclat que le véritable progrès économique, social et culturel s'accomplit"



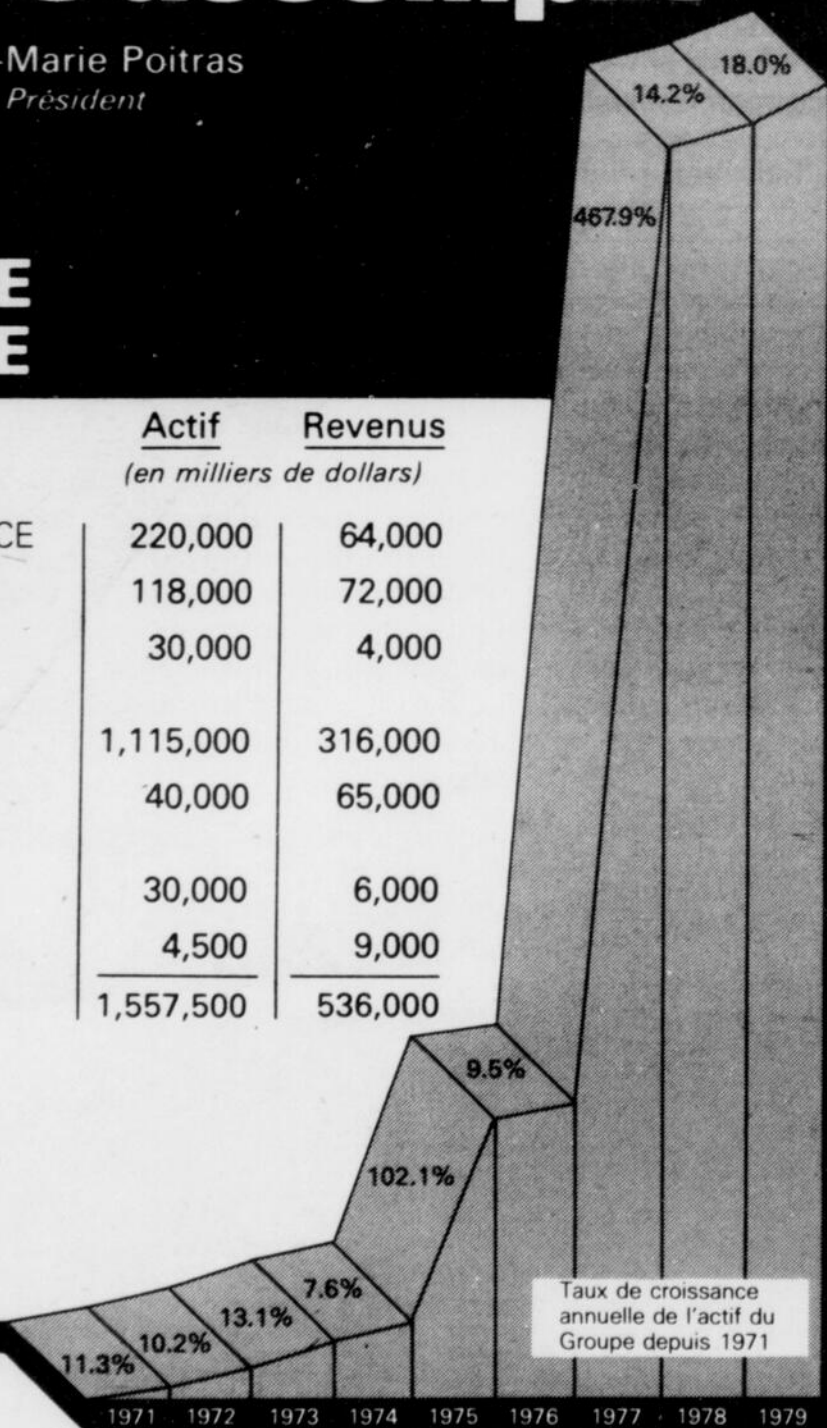
Jean-Marie Poitras
Président

LE GROUPE LA LAURENTIENNE

	Actif	Revenus
	(en milliers de dollars)	
LA LAURENTIENNE		
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	220,000	64,000
LA PRÉVOYANCE ET SES FILIALES	118,000	72,000
LE FONDS LAURENTIEN INC.	30,000	4,000
L'IMPÉRIALE		
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	1,115,000	316,000
FONDS F-I-C INC. ET SES FILIALES	40,000	65,000
LES PLACEMENTS IMMOBILIERS LA LAURENTIENNE INC.	30,000	6,000
VOYAGES LA CITÉ INC.	4,500	9,000
	<u>1,557,500</u>	<u>536,000</u>

Extraits de notre 41^{ème} rapport annuel

Le rapport annuel 1979 est disponible au Service des relations publiques du Groupe La Laurentienne, 500, Grande-Allée est, Québec G1R 2J7



En dépit de taux hypothécaires élevés et d'un marché de l'habitation peu vigoureux, il semble que l'immobilier continue toujours de représenter une protection contre l'inflation. La plupart des propriétaires sont protégés pour l'instant contre des augmentations immédiates des taux hypothécaires. Même si une hypothèque vient à échéance au cours de la période actuelle de taux d'intérêt élevés, il y a de bonnes chances qu'une appréciation de la valeur de la maison combinée aux réductions du principal au cours des cinq dernières années laissera quand même le propriétaire dans une situation enviable.

Les propriétaires d'immeubles de rapport devraient également bien s'en sortir. Si les taux d'intérêt et les coûts de la construction sont élevés, le rendement sur l'avoir que les investisseurs sont prêts à accepter s'est abaissé de sorte que le ratio global du prix par rapport aux revenus est resté à peu près le même. Les investisseurs calculent qu'un investissement dans un immeuble de rapport leur donnant un rendement de 4 à 5% seulement vaut mieux que d'acheter des obligations à 12%. L'intérêt sur les obligations ne leur rapporterait que 6% après impôt tandis que l'immobilier

peut leur rapporter bien davantage du fait de l'augmentation des loyers, de la réduction du principal de l'hypothèque et du report d'impôt par le biais des déductions pour amortissement. Bien que les calculs varient dans chaque cas, l'avantage en faveur de l'immobilier peut être tout à fait substantiel.

Puisque 1980 devrait être une année de ralentissement, il faut faire, encore plus que d'habitude, preuve de prudence dans deux catégories d'immeubles qui ont la faveur

particulière des investisseurs canadiens. Tout d'abord, les commerces de détail, qu'il s'agisse de centres commerciaux ou de magasins individuels situés dans des rues passantes. Le coût des frais financiers à des taux d'intérêt élevés nuira à de nombreux marchands. Ceux-ci subiront également les répercussions d'une réduction des dépenses des consommateurs. La plupart des détaillants doivent s'attendre à une année difficile, ce qui ne manquera pas de toucher directement les

propriétaires, car certains marchands auront du mal à payer leur loyer. Si des locaux commerciaux deviennent vacants, la durée d'attente avant de trouver un nouveau locataire sera peut-être plus longue que d'ordinaire et le nouveau bail rapportera peut-être un loyer moins élevé.

Il faut également faire très attention à la catégorie des bâtiments industriels de petite envergure. En effet, les édifices industriels polyvalents sont les moins chers à bâtir et à aménager, c'est pourquoi la

superficie des locaux locatifs est souvent abondante et à bon marché. Les édifices actuels ne se conforment pas aux normes plus sévères imposées aujourd'hui et les petites entreprises du secteur industriel auront peut-être du mal à payer leur loyer pendant les périodes de récession. Par conséquent, comme dans le cas des locaux commerciaux, il faut prévoir des difficultés de recouvrement des loyers, la menace de locaux vacants et peut-être une baisse des loyers.

Le classement électronique de Kodak arrive à point.

Alors qu'aujourd'hui l'information prend de plus en plus d'importance dans nos activités quotidiennes, Kodak vous offre le moyen d'en tirer le meilleur parti rapidement: le terminal de micro-image IMT-150 Kodak.

Les ordinateurs sont tout désignés pour emmagasiner et fournir des données sommaires. Mais pour retrouver un document original entier, le terminal IMT-150 est sans pareil. À partir d'une donnée fort simple, telle une date, un numéro de facture ou autre, il projette en un rien de temps à l'écran le document d'origine recherché: bordereau de vente, connaissance, facture, etc., etc.

Par exemple, le document vedette que vous voyez sur la photographie fait partie d'une banque d'information comptant 14 000 documents. Le IMT-150 peut le repérer et le montrer à l'écran en moins de 9 secondes. Sur une autre commande de l'opérateur, le IMT-150 peut tirer des copies sèches en quelques secondes.

Votre ordinateur ou mini-ordinateur a la possibilité de repérer un rouleau de microfilm. L'ordinateur du IMT-150, lui, va plus loin: il repère précisément le document que vous recherchez.

Il y a toute une gamme d'appareils de classement électronique Kodak: les microfilmiers, les lecteurs-reproducteurs, les lecteurs-reproducteurs "intelligents" et bien d'autres appareils électroniques des plus sophistiqués.

Le classement électronique est essentiel au bureau moderne. Remplissez le coupon-réponse ci-joint, vous le verrez bien.



KODAK CANADA
Division Systèmes de micro-information,
2, Place du Commerce,
Île des Soeurs,
Montréal, (Québec) H3E 1A1

Veuillez m'envoyer de la documentation sur le classement électronique Kodak.

J'aimerais qu'un représentant de Kodak communique avec moi pour prendre rendez-vous pour une évaluation gratuite du système de classement de mon entreprise.

LA-4-310

Nom: _____

Fonction: _____

Entreprise: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

Tassé & Associés recommande les actions de Northers Télécom

(Suite de la page 10)

30%, soit environ \$4.75 à \$5.00 l'action. A moyen et long terme, le potentiel d'expansion de NTL est exceptionnel, particulièrement aux États-Unis: les divisions Sycor, Data 100 et Spectron acquises en 1978 ont fourni 20% des ventes de 1979 mais n'ont pu contribuer au bénéfice net consolidé de l'entreprise. Elles devraient le faire en 1980.

NTL entreprend le nouvel exercice avec assurance. 40% de son chiffre d'affaires proviendra de ventes d'équipements et de systèmes lancés durant les trois dernières années et la rentabilité de ces nouveaux produits s'accroît à un rythme accéléré. La compagnie entreprend l'année avec un nombre record de commandes en carnet et vient tout juste de signer des protocoles d'entente visant la fourniture d'équipement avec les quatrième, cinquième et sixième plus importantes compagnies de téléphone des États-Unis. De plus, elle vient de signer une entente avec AT&T des États-Unis pour approvisionner les 23 compagnies de téléphone de son réseau.

L'achat des actions de NTL est recommandé aux investisseurs pour appréciation de capital.

situation économique

Les taux d'intérêts

Les banques américaines consentent à leurs meilleurs clients un taux préférentiel de 16,5 à 16,75 pour cent. On prévoit que le taux atteindra bientôt les 17 pour cent.

A la suite de ces hausses enregistrées aux Etats-Unis, les spécialistes croient que le taux d'escompte de la Banque du Canada et les taux d'intérêts des entreprises canadiennes ne bougeront pas dans l'immédiat, si le dollar canadien tient le coup.

A plus long terme, au cours de l'année et aussi l'an prochain, on peut s'attendre à quelques augmentations. Le mouvement à la baisse ne surviendra que lorsque la récession américaine sera amorcée.

Quelques taux

Le marché financier est fort dispendieux.

A l'heure actuelle, les banques et les Caisses populaires prêtent aux consommateurs à des taux de 15,5 à 18 pour cent.

L'intérêt hypothécaire atteint les 14,5 pour cent et même 15 pour cent dans certaines institutions. Les compagnies de finance chargent de 22,5 à 29 pour cent sur les prêts personnels, dépendant du montant de l'emprunt.

Le taux préférentiel des banques aux compagnies s'élève à 15 pour cent et, en général, l'intérêt varie entre 16 pour cent et 18 pour cent. Les détenteurs de cartes de crédit paient de 18 à 21 pour cent, alors que les grands magasins imposent un taux s'étendant de 21 pour cent à 24 pour cent.

Les intérêts sur le capital

Par contre, l'intérêt versé à l'épargnant oscille aux environs de 13 pour cent.

Les dépôts à terme de deux ans et moins accordent de 12,5 pour cent à 13,25 pour cent. Les dépôts s'échelonnant sur une plus longue période jouissent d'un intérêt avoisinant les 11 pour cent.

Le rendement moyen sur les obligations varie de 12 pour cent à 13,57 pour cent. Ce dernier taux est appliqué aux obligations (10-1/4%-1995) de la province de Québec. Les obligations d'épargne du Québec et du Canada paient 12 pour cent et quelques obligations accorderont du 13 pour cent environ.

Près de \$64 milliards d'investissements

\$63,8 milliards seraient investis dans l'économie canadienne en 1980.

Le secteur privé dépenserait \$43,8 milliards, soit une hausse de 16,7 pour cent sur l'année dernière. Les forages miniers, pétroliers et gaziers

représentent 32,9 pour cent de ces investissements.

Le groupe institutionnel et public accroîtrait ses investissements à \$8,6 milliards, soit 6,3 pour cent de plus qu'en 1979. Les administrations municipales connaîtraient une croissance d'investissements de 16,2 pour cent pour une dépense de \$2,9 milliards. Les dix provinces s'engageraient pour \$2,8 milliards pour une hausse de 4,1 pour cent par rapport à l'année passée. Les dépenses du secteur scolaire s'élèveraient à \$61 millions, soit 8,8 pour cent de plus qu'en 1979. Les hôpitaux investiraient \$62 millions pour un accroissement de 9,6 pour cent sur 1979.

Le gouvernement fédéral investirait \$2,8 milliards par secteur.

\$38,6 milliards seraient consacrés à la construction neuve dont \$11,5 milliards dans le logement.

Les acquisitions de machines et de matériels neufs devraient coûter \$25,3 milliards. L'augmentation sur 1970 serait de 16,2 pour cent. (Source: Statistique Canada)

L'épuisement des ressources forestières

La demande demeurant élevée et les marchés des produits forestiers continuant d'augmenter, les exploitants forestiers canadiens sont inquiets du fait que les ressources forestières du pays s'épuisent rapidement et qu'elles soient remplacées trop lentement.

Un appel pour une action gouvernementale efficace pour parer à ces pertes a été lancé par le président sortant de l'Association canadienne de l'industrie du bois, M. J.F.K. McNutt, lors de leur 72e congrès annuel.

Le temps presse, a-t-il souligné. Environ 650,000 acres de terres forestières productives d'un stock total de 1/2 milliard d'acres sont ainsi perdus chaque année au Canada. "Le défi consiste à nous assurer collectivement d'approvisionnement adéquat de bois de construction à l'avenir."

M. McNutt a accusé les gouvernements fédéral et provinciaux de négliger une industrie qui emploie 300,000 personnes et fournit \$2 milliards en taxes chaque année.

M. McNutt a donné en exemple la société Weyerhaeuser qui investit environ \$14 par acre en sylviculture sur les 6 millions d'acres qu'elle possède aux Etats-Unis. En comparaison, le Canada n'affecte que 12 cents l'acre sur ses 500 millions d'acres en terres forestières, en majorité propriété de la Couronne.

Il a de plus cité des chiffres provenant de l'Association forestière canadienne estimant que le Canada devrait dépenser environ \$300 millions annuellement afin de résoudre les problèmes des forêts. De ce chiffre, \$200 millions sont

nécessaires pour fournir une régénération forestière annuelle adéquate. L'autre \$100 millions est nécessaire pour mettre sur pied un programme de réaménagement forestier intensif, et ce toujours annuellement.

La relance de la construction

L'industrie de la construction connaît une quatrième année de crise consécutive. Nombre de petits entrepreneurs risquent de devoir fermer leurs portes.

Au Canada, en 1979, le nombre des mises en chantier a atteint 197 000 unités comparativement à 273 000 en 1976. Au cours de la présente année, les experts prévoient que ce nombre peut être réduit à 160 000, si les taux d'intérêts demeurent aussi élevés qu'à l'heure actuelle.

Selon le Financial Post, le gouvernement fédéral étudie un programme de subventions hypothécaires. L'assistance accordée consisterait à acquitter les derniers points de

pourcentage d'un taux d'intérêt hypothécaire trop élevé. Cette aide serait accordée selon les revenus du propriétaire. Il importerait toutefois que la subvention ne soit pas octroyée au détriment des personnes à revenu moyen déjà fortement touchées par les impôts et les taux d'intérêts hypothécaires.

La Banque Fédérale de Développement

Du 1er avril au 31 décembre 1979, la Banque Fédérale de Développement a consenti 12 558 prêts d'une valeur de \$678,5 millions.

Au Québec, le montant des prêts de la BFD a augmenté de 79% au cours de la même période. 2006 prêts totalisant \$156,1 millions ont été accordés à des entreprises québécoises, principalement dans les secteurs de la fabrication, de la construction industrielle et commerciale.


La BFD prête aux entreprises qui ne peuvent obtenir de crédit auprès des institutions privées.

UN HEBDO A C'EST QUOI?



- C'est un journal acheté par le consommateur et audité par l'Audit Bureau of circulation (ABC)
- Un journal rédigé par une équipe de journalistes des plus compétents
- Un contenu de reportages, dossiers et de chroniques des plus variés sur des sujets locaux
- Les A-1 rejoignent plus de 600,000 lecteurs chaque semaine
- L'hebdo A-1 est un excellent véhicule publicitaire où chacun de ses lecteurs consacrent en moyenne 38 minutes à la lecture de son journal

Tous ces renseignements sont disponibles chez votre agence de publicité ou au:

 **HEBDOS A-1 INC.**
2055 Peel, suite 125
Montréal, Québec
Tél.: 844-3403



Pestroy

vous offre la vraie façon de se débarrasser des rongeurs, insectes et autres intrus qui causent l'ennui dans le foyer.

Le service est sûr, rapide et conduit avec discrétion.

La Cie Pestroy Chemical Ltée
1655, boul. Édouard-Laurin
Montréal H4L 2B6

(514) 336-6110_{10F}

Pour survivre, l'entreprise devra être en état de changement rapide

Le président de la puissante compagnie Rhône-Poulenc, Jean Gandois, affirme que "ce qui comptera pour l'entreprise de demain, ce sera moins de se redéployer, de se relocaliser, que d'être en état de changement permanent. Les structures industrielles devront être plus souples, les investissements plus adaptables, les achats mieux sélectionnés, les produits à durée de vie plus courte, les stocks réduits au mini-

mum".

En somme, l'entreprise devra faire comme dans l'information, où la notion de produit importe moins que le marché et la technologie.

A propos d'informatique, il faut savoir qu'elle permet à la fois la décentralisation et la centralisation. Le chef d'entreprise devra être capable de prendre du recul, de voir l'ensemble des problèmes pour orienter rapidement son

entreprise; pour cela, il doit se débarrasser le plus possible de la routine administrative quotidienne; son autorité sera ainsi renforcée.

Essentiel à la vie de l'entreprise: le facteur humain. Ainsi, plus il y aura d'ouvriers spécialisés, moins l'emprise des syndicats sera forte; on n'acceptera plus que des corps étrangers viennent mettre en danger l'efficacité du personnel et de l'entreprise.

On aura recours de plus en plus à la sous-traitance. Dirigeants et salariés deviendront ainsi plus solidaires pour affronter la concurrence.

Un exemple de l'entreprise du proche avenir se retrouve à Marseille. C'est une industrie spécialisée dans les échangeurs thermiques pour véhicules industriels, un produit en pleine expansion. Elle n'est propriétaire ni de son terrain, ni de ses locaux. Elle est

équipée de machines-outils à commande numérique. Elle n'emploie qu'une quarantaine d'ouvriers, tous qualifiés, capables de modifier le programme de leur machine. On a ainsi un ensemble cohérent qui peut affronter n'importe quelle situation.

Certains secteurs industriels seront touchés, qu'on le veuille ou non, par la division internationale du travail: surtout le textile, la sidérurgie, les chantiers navals. D'autres, espère-t-on, seront viables mais avec transformation lente: le papier-carton, l'ameublement, les tracteurs agricoles. Seuls survivront ceux où la qualité s'imposera.

LA BANQUE DE MONTRÉAL

DÉGÈLE DES FONDS

PROFITEZ D'UN PRÊT PERSONNEL À TAUX RÉDUIT JUSQU'AU 30 AVRIL

Nous dégelons des fonds: nous avons en effet mis de côté \$500 millions, disponibles pour tout nouveau prêt personnel à des conditions plus que concurrentielles! Jusqu'au 30 avril, vous pouvez obtenir d'excellentes conditions, car nous vous faisons une proposition très spéciale: taux d'intérêt le plus concurrentiel possible sur nos prêts aux particuliers.

Alors si vous avez besoin d'un prêt personnel, venez en faire la demande et négocier en toute confidentialité. Pourquoi ne pas profiter du meilleur taux possible. De plus, comme à l'habitude, vous bénéficierez de conditions de remboursement flexibles, adaptées à votre situation.

Renseignez-vous à la Banque de Montréal. Nous pourrions sans doute dégeler des fonds pour vous. Ça vous fera chaud au coeur... et à nous aussi.



UNE INITIATIVE
CHALEUREUSE
DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

l'inventaire des revues



par Roland Prévost



L'ère des experts est-elle terminée sur les sommets?

Dans la *Management Review* (New York) le président de Standard Brands déclare que l'entreprise doit être maintenant dirigée par un généraliste.

Après avoir donné quelques exemples de grandes compagnies qui se sont donné un président soit ingénieur, soit financier, soit juriste, en raison des circonstances, F. Ross Johnson écrit: "En vertu de ces exemples, il semble bien que pour réussir en affaires il faut acquérir une spécialité, puis chercher une compagnie où cette spécialité prend de l'importance. Mais la nature constamment mouvante des affaires indique la futilité d'une telle stratégie. Plus on monte et plus on veut monter, plus il est important de devenir un généraliste, de déborder le monde familier d'une spécialité".

Conflits de spécialistes

Une erreur fréquente c'est de nommer à la tête du conseil d'administration le spécialiste le plus haut placé, parce que l'intérêt de la compagnie se porte à ce moment du côté de sa spécialité. A première vue, c'est logique. Mais ce spécialiste ne voit pas bien ce qui se passe du côté de la planification, ou de la finance, ou des relations publiques, etc., toutes aux mains d'autres spécialistes. Bientôt surgissent des conflits entre eux, et il n'y a personne au sommet, capable de les résoudre, d'arbitrer.

Depuis longtemps, les super-compagnies — Bell System, General Motors, IBM, Exxon, General Electric, Du Pont et autres — savent qu'il faut un généraliste au sommet.

On forme des généralistes

Pour être sûres de ne pas manquer de généralistes, elles en forment. Par exemple, elles choisissent un jeune ingénieur qui semble doué pour le management et elles lui feront accomplir des stages d'une année ou deux chacun dans différents départements, puis dans des filiales étrangères.

Georges Clemenceau, qui fut premier ministre de France pendant la Première Guerre Mondiale, disait: "La guerre est trop sérieuse pour être laissée aux mains des généraux". De même, F. Ross Johnson trouve que les affaires c'est trop important pour être

gnie".

Comme le capitaine sur son navire, le président a la responsabilité de la bonne marche de l'entreprise. Il n'y parviendra que s'il peut affronter tous les experts sur leurs propres terrains et leur parler dans leur propre langage.

laissé aux spécialistes: "Ils ont tous tendance à croire que leur spécialité est le facteur le plus décisif pour l'avenir de la compa-



Conseil fiscal

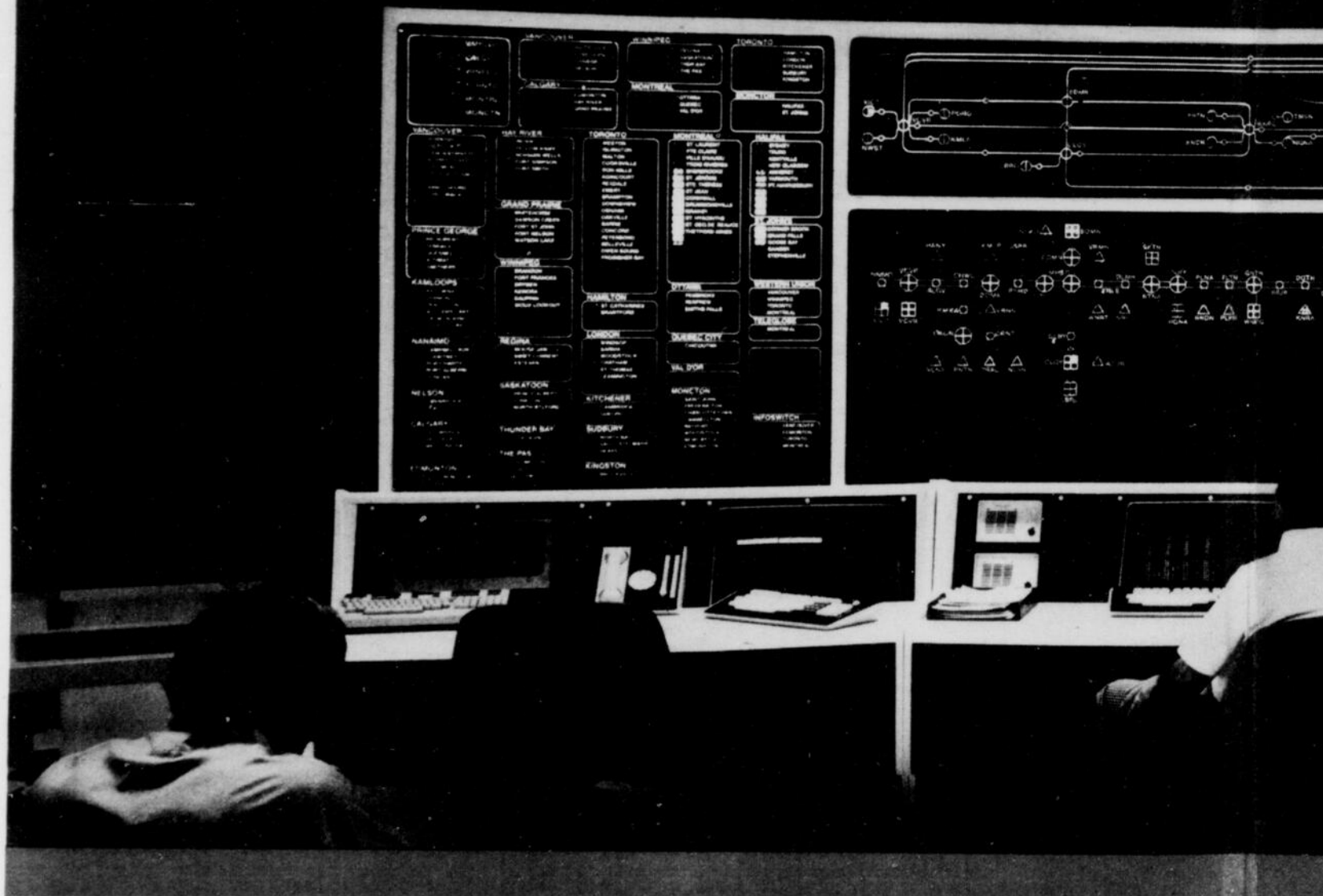
Voici un conseil précieux de la part des comptables agréés:

Si vous avez transféré ou donné des biens à votre conjoint ou à un mineur, vous devez inclure dans vos

revenus les revenus provenant des biens transférés. Notez que vous pouvez échapper aux règles d'attribution par le biais de prêts à demande sans intérêt consentis au conjoint ou à un mineur.

Ce message est une gracieuseté de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Le centre de contrôle du CNCP



... où les clients bénéficient d'une installation de soutien des plus perfectionnées dans le domaine de la transmission des données, au Canada.

Examinez bien la photo ci-dessus: elle est un exemple concret des techniques servant à assurer la fiabilité des réseaux de transmission de données.

Elle représente le nouveau centre de contrôle des réseaux du CNCP où le mot d'ordre qui règne est celui de "contrôle". Le centre surveille effectivement le fonctionnement et la qualité de transmission de tous les circuits de communications du CNCP, au Canada, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Des détecteurs informatisés surveillent sans cesse les flots de données que véhicule le vaste réseau du CNCP. Simultanément, des rapports émanent de tous les coins du pays,

sur l'état des diverses liaisons, font clignoter des voyants sur un tableau d'affichage automatique; il est donc possible de déceler toute défaillance, si minime soit-elle, ce qui permet de prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Quel intérêt tout cela peut-il avoir pour vous? Celui de pouvoir compter sur une haute qualité de transmission. Quel que soit le réseau du CNCP que vous utilisez, vous disposez d'un service de transmission de données unique au monde.

Le centre de contrôle des réseaux du CNCP reflète donc notre souci constant de vous offrir des réseaux de transmission de données d'une fiabilité presque absolue. C'est, de notre part, un engagement sur lequel vous pouvez compter.

marchés pour l'exportation canadienne

Collaboration spéciale:



Gouvernement
du Canada
Industrie
et Commerce

La Belgique

La Belgique offre à tous les pays industrialisés, dont le Canada, des occasions d'exportation pour la machinerie agricole et la machinerie de construction, le matériel électrique et électronique, les instruments de navigation, les vêtements, les équipements de sport et de loisir, le matériel de lutte contre la pollution et la machinerie pour les

industries du secteur secondaire. Elle importe aussi en quantités appréciables du blé et des métaux communs.

Ces possibilités d'exportation de produits finis en Belgique sont d'autant plus intéressantes à noter que les exportations canadiennes vers ce pays ne consistent présentement, pour l'essentiel, qu'en

matières premières. Ainsi, selon les statistiques les plus récentes, le Canada exporte principalement vers la Belgique des minerais et concentrés de zinc, de la pâte de bois, des concentrés et minerais de molybdène, des anodes de nickel, de la fonte de cuivre, du bois de construction (résineux), du blé et de l'amiante.

Le commerce extérieur

Le commerce extérieur belge est de l'ordre de \$100 milliards. Les principaux fournisseurs et clients de la Belgique sont la République fédérale allemande, la France et les Pays-Bas. Hors tout, les principaux produits d'importation en Belgique en 1978

étaient les minéraux, le matériel de transport, la machinerie électrique, les appareils et équipements ménagers, les produits de l'acier et les textiles.

La politique commerciale de la Belgique se caractérise par sa souplesse, sauf en ce qui a trait aux produits agricoles soumis à la politique commune de la CEE; elle est tournée vers l'extérieur, à cause d'une forte dépendance du commerce extérieur. La Belgique est membre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, de la CEE, de l'OCDE, du GATT et du Fonds monétaire international (FMI).

Investissements belges

Pour ce qui est des perspectives d'investissement, le climat général est favorable. Il existe des stimulants spéciaux pour les firmes s'établissant dans certaines parties désignées du pays. En 1976, les investissements directs canadiens en Belgique étaient encore peu considérables, atteignant \$35 millions seulement. Les investissements belges au Canada sont pour leur part beaucoup plus considérables; ils se montaient cette même année à près de \$450 millions.

Principales caractéristiques

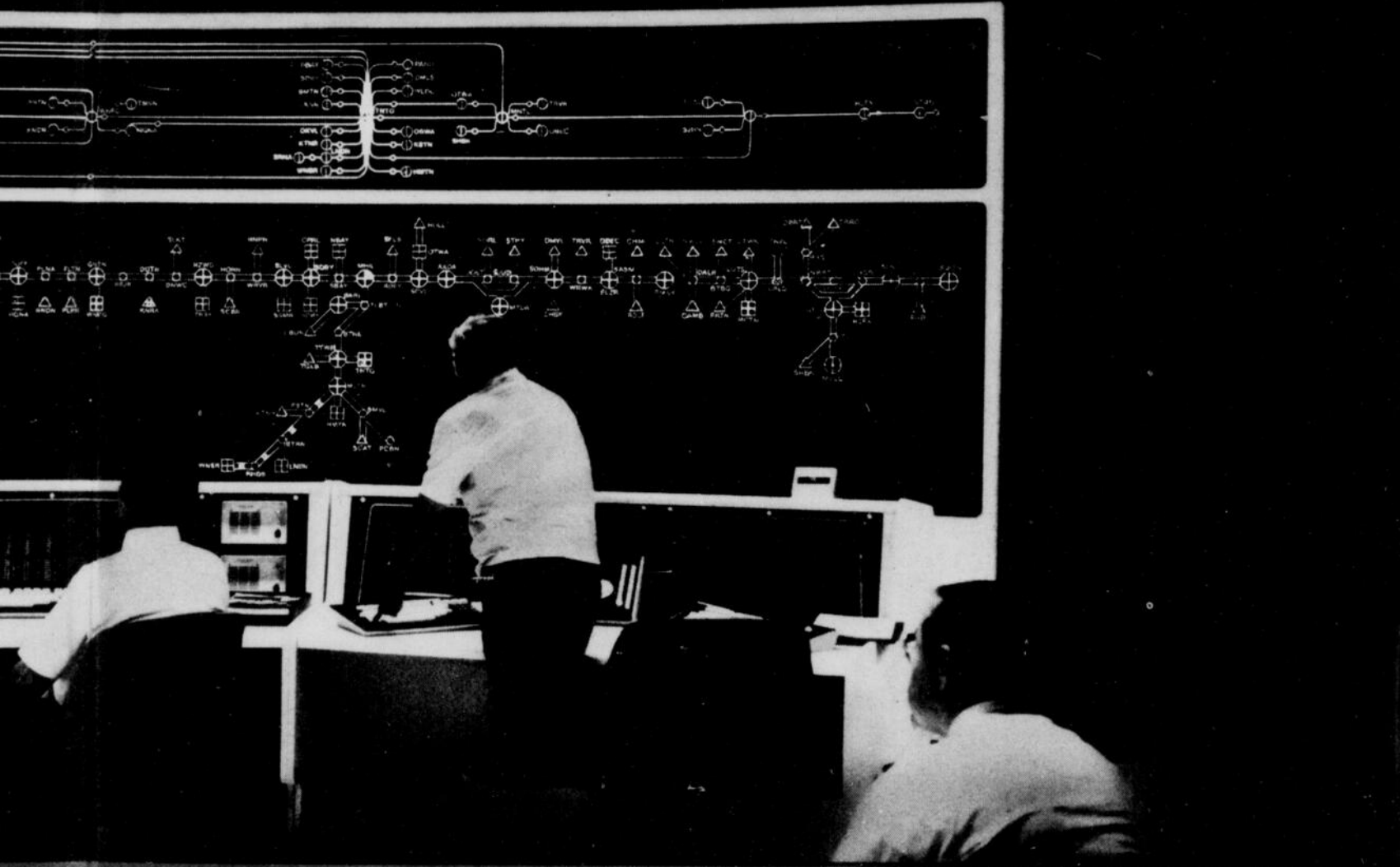
Il peut être intéressant de préciser que l'économie belge est solidement fondée sur l'entreprise privée. Le secteur industriel belge est très actif, on y transforme les biens importés bruts en produits semi-ouvrés et finis dont environ 70% sont exportés. Les principales industries sont: acier, métallurgie, métaux non ferreux, textiles, taillage de diamants, produits chimiques, verre.

La Belgique est desservie par environ 300 lignes maritimes. Anvers est le principal port du pays et l'un des tout premiers du monde en importance. Le réseau ferroviaire belge est l'un des plus denses du monde, et des canaux intérieurs d'une importance vitale transportent, depuis 1960, plus de biens encore que les chemins de fer.

Comme dans tous les autres pays d'Europe continentale, le système métrique est en vigueur en Belgique, et le décalage horaire est de six heures avec notre heure normale de l'Est. Règle générale, les hommes d'affaires étrangers peuvent utiliser le français partout en Belgique pour effectuer leurs transac-

Le Journal des AFFAIRES, Lundi 10 mars 1980

Le rôle des réseaux CNCP...



Les contrôleurs des services à la clientèle surveillent constamment les rapports qui s'inscrivent sur le tableau d'affichage automatique.

Des détecteurs informatisés repèrent les sources possibles de dérangement, ce qui permet de prendre des mesures correctives immédiates.

Telecommunications
CNCP

Le financement du fonds de roulement de la P.M.E.: au-delà des chiffres

Collaboration spéciale
Samson, Bélair & Associés
comptables agréés

La survie d'une P.M.E. est menacée dès l'instant où elle n'est plus apte à rencontrer ses obligations courantes. Par conséquent, le financement du fonds de roulement est une des principales préoccupations de la direction. Pourtant, les facteurs suivants rendent difficile le financement du fonds de roulement:

— Chaque entreprise mobilise des sommes plus ou moins importantes dans son fonds de roulement. L'importance des sommes dépend de la nature des activités, mais aussi de la qualité de la gestion. Malgré les fluctuations des composantes du fonds de roulement (encaisse, comptes à recevoir, inventaires, passifs à court terme) les besoins de fonds sont permanents. Ainsi un prêteur doit souvent considérer sa participation comme un financement à long terme, même si au bilan elle apparaît sous la rubrique "actif à court terme".

— Plusieurs P.M.E. ont comme activité la vente au détail et en gros. Ces secteurs exigent le maintien d'un niveau élevé d'actifs réalisables à court terme plutôt qu'à long terme. Elles sont donc obligées de trouver des sources de financement prêtes à s'y associer de façon permanente.

— Les garanties offertes par ces P.M.E. sont souvent insuffisantes pour les prêteurs comme les banques parce qu'ils connaissent peu les activités et la nature des actifs de l'entreprise.

— Il existe souvent un conflit entre la rentabilité et les liquidités de l'entreprise. Par exemple, l'augmentation des ventes peut se faire par l'assouplissement des conditions de crédit et du délai de perception des comptes à recevoir. L'accroissement des ventes exige un inventaire plus élevé. D'une part les encaissements entrent à un rythme plus lent, d'autre part les déboursés augmentent, d'où une situation embarrassante de la liquidité. La croissance essentielle pour l'entreprise peut se faire au détriment de la liquidité souhaitée par les créanciers.

direction de l'entreprise obtienne des documents confirmant les engagements des créanciers pour éviter les problèmes causés par la mutation ou la rotation de leur personnel.

— Il faut s'assurer que les principaux créanciers possèdent une certaine connaissance des affaires de l'entreprise. Nombreuses sont les entreprises qui ont essayé un

refus parce que le créancier principal avait mal évalué les garanties offertes.

— De même que pour les fournisseurs, la direction ne doit pas arrêter son choix de banquier sur le premier venu.

— Les dirigeants doivent, dès que possible, se dégager de toute garantie personnelle cédée. Cette pratique n'est acceptable qu'à l'implantation d'une entreprise. Dès que les

garanties sont raisonnables, il faut le souligner aux créanciers. Souvent, le bilan personnel n'offre qu'une sécurité provisoire et quelquefois illusoire.

— L'entreprise doit mesurer la tolérance des créanciers face aux délais de paiements. Il faut éviter de contracter des habitudes de paiements trop rapides ou trop lentes. Si le paiement tarde trop, certains

créanciers, tels les fournisseurs, réduisent rapidement les termes du crédit.

Le complément de cette liste partielle de règles est l'utilisation d'une gestion adéquate des composantes du fonds de roulement. Le créancier, surtout le banquier, est influencé par la qualité de la gestion et les relations qu'il maintient avec les dirigeants de l'entreprise.

"Les Canadiens devraient prévoir de sérieuses restrictions à leur approvisionnement en énergie, et ce, d'ici 1985 autant que possible. La période d'adaptation est courte à l'extrême."

LES LENDEMAINS ÉNERGÉTIQUES DES CANADIENS (Energie, Mines et Ressources Canada EP78-1)

Message important de l'ASSOCIATION CANADIENNE DE l'ÉLECTRICITÉ aux institutions financières

En raison de la crise de l'énergie, nous nous trouvons à un tournant de l'histoire. Économiser l'énergie est devenu un défi qu'il est urgent de relever.

Nous devons réduire la croissance effrénée de notre consommation d'énergie. L'habitation est un des secteurs-clé auquel il faut nous attaquer.

La quantité d'énergie utilisée dans les foyers canadiens pour le chauffage, la climatisation, l'eau chaude, l'éclairage et les appareils ménagers représente environ 20% de notre consommation totale d'énergie. L'objectif exprimé dans l'étude "LES LENDEMAINS ÉNERGÉTIQUES DES CANADIENS" est de réduire cette proportion à 15% au cours des vingt prochaines années.

Un des principaux moyens d'atteindre cet objectif sera de construire des maisons satisfaisant à des critères plus exigeants en matière d'économie d'énergie. **À l'heure actuelle, la moitié de l'énergie utilisée dans nos maisons est littéralement gaspillée.** Il importe de réviser sans délai les normes de construction actuellement en vigueur. Ces normes sont complètement dépassées dans le contexte énergétique actuel. Ceux qui s'en satisfont devront rapidement se résoudre à transformer leurs maisons pour en améliorer l'efficacité énergétique.

Nouvelles recommandations en matière d'énergie

L'Association canadienne de l'Électricité et les Ligues de l'Électricité à travers le Canada ont accepté le défi en élaborant un Programme d'efficacité énergétique comportant des critères qui sont parmi les plus élevés au Canada. Il s'agit d'un ensemble de recommandations visant à la fois à réduire les déperditions de chaleur et à assurer un meilleur rendement énergétique des principaux appareils ménagers.

Les recommandations peuvent s'appliquer à toute maison, quel qu'en soit le mode de chauffage: mazout, gaz, électricité, charbon, énergie solaire ou bois.

Un rôle de premier plan

Les institutions prêteuses, de concert avec l'industrie de la construction, peuvent jouer un rôle de premier plan en ce domaine, en adoptant les mesures suivantes:

- favoriser les prêts hypothécaires destinés aux maisons qui satisfont au Programme d'efficacité énergétique;
- renseigner leur clientèle sur le programme d'efficacité énergétique en diffusant la documentation disponible à ce sujet;
- inciter leurs représentants à promouvoir le programme auprès des consommateurs.

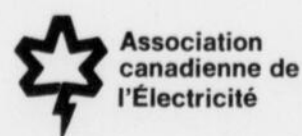
Le programme d'efficacité énergétique est une bonne affaire pour le consommateur. Les maisons conçues suivant les recommandations de ce programme prendront plus de valeur que les maisons satisfaisant à des normes moins exigeantes. Le coût initial de construction est concurrentiel et, à moyen terme le coût de rénovation de telles maisons sera moins élevé.

Demandez la documentation

Vous pouvez obtenir une documentation détaillée à ce sujet en vous adressant à une des entreprises suivantes qui proposent le Programme d'efficacité énergétique:

B.C. Hydro
West Kootenay Power
Alberta Power
Edmonton Power
City of Calgary Electric
Calgary Power
Saskatchewan Power
Manitoba Hydro

Ontario Hydro
Hydro-Québec
N.-B. Electric Power
Saint-John Power Commission
Nova Scotia Power
Maritime Electric
Newfoundland Light and Power



Règles à observer

Malgré le manque de solution miracle, l'entrepreneur peut éviter des situations de crise en observant les règles suivantes:

— L'entreprise doit avoir une étroite et franche collaboration avec ses créanciers principalement avec son banquier. C'est d'ailleurs une relation qu'elle recherche avec ses propres clients.

— La consultation externe est souhaitable et bénéfique, mais elle ne remplace pas la collaboration directe avec les principaux créanciers.

— Il est essentiel que la

Les cordons de la Bourse...

avec Michel Lecours



Il n'est pas facile de nos jours de rédiger une chronique hebdomadaire sur le marché boursier car les cours maintenant fluctuent, tant à la hausse qu'à la baisse, plus rapidement que la longueur des robes de notre gentillesse féminine.

Y a-t-il de l'argent à faire à la Bourse? S'il fallait que je

réponde non, le président Robert Demers me ferait perdre ma licence de courtier dès demain. Donc, la réponse évidemment: oui, il y a de l'argent à faire. Bien sûr, voyons!

Il y a de l'argent

La preuve? L'indice composé de Toronto a connu une performance de 38% en 1979

tandis que l'indice des pétroles doublait et celui des titres d'or grimpaient de 85%. L'indice industriel de la Bourse de Montréal s'est amélioré de 56% en 1979 en comparaison de 4% seulement pour le renommé Dow Jones.

Cependant, les cours sur l'American Stock Exchange

ont vu leur valeur s'accroître de 64% suivi du NASDAQ, 28%; de l'indice composé de la Bourse de New York, 15% et celui du Standard and Poor's 500, 12%.

Et en 1980?

En faisant exception des trente titres qui composent le

Dow Jones, les investisseurs ont pu, l'an dernier, faire beaucoup mieux que le taux d'inflation. La question qu'il faut se poser en ce début du mois de mars est la suivante: "Pourra-t-on vivre en 1980 une aussi belle année sur le marché boursier?"

Vous admettez avec moi qu'il n'en sera pas facile. Même peu probable. "Excusez, Monsieur Demers. Peut-être que oui, après tout." La vraie réponse cependant ne consiste pas à savoir si la performance sera semblable à celle de l'an dernier mais bien de décider si la Bourse demeure le meilleur outil afin de faire fructifier ses épargnes en 1980.

Comme le savent très chèrement les emprunteurs, les taux d'intérêts demeurent très élevés. Une baisse subite ou radicale des taux d'ici la fin de l'année, pourrait procurer aux détenteurs d'obligations et de débetures des gains en capital très appréciables tout en leur donnant des revenus intéressants. Evidemment, il est souhaitable de se restreindre à l'achat d'émissions de qualité.

Les titres boursiers

En ce qui a trait aux titres boursiers, ces dernières années ont démontré que ceux qui pensent "petit" ont été largement récompensés. Les plus fortes croissances ont été remarquées chez les "petites" compagnies (junior) et la valeur de leurs titres a largement surpassé celle des "grandes" sociétés. La firme MPT Associates aux Etats-Unis a révélé qu'au cours des cinquante dernières années, le premier tiers (par importance) des compagnies n'a connu en moyenne qu'une amélioration annuelle de 7% tandis que les deux derniers tiers connaissent un retour annuel de 15%. Les risques deviennent plus grands mais la récompense aussi.

On a souvent comparé le marché boursier aux réactions d'une foule. L'auteur-psychologue Gustave LeBon est allé plus loin en identifiant les réactions d'une foule au comportement des femmes. Une étude d'Adam Smith lui a permis d'écrire que plus les spéculateurs comprennent les femmes, plus ils font de l'argent à la Bourse.

Alors, messieurs, si vous vous entendez bien cette semaine avec votre épouse et avec votre secrétaire (une seule, suffit...) allez-y, investissez, c'est votre tour.

Le Journal des AFFAIRES, Lundi 10 mars 1980

Grands amis, grandes soirées
Grand Marnier

Grand Marnier
à base de cognac

aide à l'industrie

Jacques C. Martin,
M. Com., Adm. A.



Programme de crédit d'impôt à l'emploi pour les employeurs

Le 8 mars 1978, le gouvernement fédéral lançait le Programme de crédit d'impôt à l'emploi; il s'agit d'un programme expérimental visant à stimuler la création d'emplois dans le secteur privé.

Au Canada, toute entreprise peut maintenant bénéficier de crédits allant de \$3,120 à \$4,160 par année pour chaque nouvel emploi créé dans le cadre du Programme de crédit d'impôt à l'emploi.

Au Québec, le montant du dégrèvement varie selon les régions. Pour la Gaspésie, par exemple, le programme accorde un crédit d'impôt de \$2 l'heure; dans les régions de Montréal et de Hull, il est de \$1.50 l'heure et dans toutes les autres, de \$1.75. Dans chaque région, il est possible de réclamer des crédits pour un maximum de 40 heures par semaine, pendant au plus 12 mois pour chaque employé admissible.

Comment participer au Programme ?

Voici les étapes de la marche à suivre:

1. Communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada (CEC) ou le bureau des Services de main-d'œuvre agricole du Canada (SMAC) de votre localité et expliquez le genre d'emploi que vous offrez; n'oubliez pas de mentionner qu'il s'agit d'un emploi créé dans le cadre du Programme de crédit d'impôt à l'emploi.
2. Choisissez votre nouvel employé parmi les travailleurs qui vous seront présentés. Cependant, si vous connaissez un travailleur qui répond à vos exigences et aux critères d'admissibilité, parlez-en au personnel du Centre d'Emploi du Canada de votre localité.
3. Pour être admissible, le travailleur doit présenter les caractéristiques suivantes:
 - être un citoyen canadien ou un résident permanent autorisé à travailler au Canada;
 - avoir l'âge légal minimum requis pour travailler dans la province ou le territoire, sans dépasser 64 ans;
 - être chômeur cherchant activement du travail et inscrit depuis au moins 2 semaines dans un Centre d'Emploi du Canada ou un bureau des Services de main-d'œuvre agricole du Canada;
 - n'avoir aucun lien de parenté (consanguin, par adoption ou par alliance) avec vous et, dans le cas d'une corporation, n'avoir aucun lien de parenté avec un membre de la direction ou de l'administration supérieure.

Quand le nouvel employé peut-il commencer à travailler ?

Tous les travailleurs admissibles recevront un feuillet rose (Avis d'embauchage) du CEC, du bureau des SMAC ou du bureau de placement qui aura procédé à la présentation. Dès que vous aurez en main ce feuillet, l'employé pourra commencer à travailler à votre convenance. Il n'est pas nécessaire d'attendre que la copie de l'entente autorisée vous ait été retournée. Toutefois, vous ne pouvez employer au même endroit plus de 10 personnes en vertu du programme, sans l'autori-

sation préalable de la commission.

Cependant, si l'employé ne donne pas satisfaction et que vous désirez le remplacer vous devez communiquer avec l'organisme qui vous a présenté le premier employé et d'autres travailleurs vous seront présentés. Il faut noter qu'un minimum a été établi quant à la durée de l'emploi ainsi

créé. Il s'agit d'une période d'au moins trois mois. Si des circonstances imprévues forcent un employé à abandonner son travail avant que les trois mois ne soient écoulés, vous pouvez réclamer des crédits d'impôt pour toute la période d'emploi admissible. La période d'emploi pour laquelle vous demandez un crédit d'impôt ne doit pas dépasser 12 mois.

Si vous êtes en affaires au pays depuis au moins douze (12) mois, cette aide financière, sous forme de déduction de votre impôt fédéral, vous permettra de réduire considérablement les frais normalement associés à l'embauche de nouveaux employés. Hâtez-vous d'en profiter, car ce programme est en vigueur jusqu'au 31 mars 1980.

Demandes de renseignements: Pour toutes autres questions et réponses relatives à ce programme vous pouvez écrire à:

Monsieur Patrick Gaudreau, Directeur, Affaires publiques, Région du Québec, Emploi et Immigration Canada, 1441, rue St-Urbain, Montréal, Québec, H2X 2M6. (514) 283 4609.

Ensemble, nous pouvons contenir le coût de l'assurance-chômage.

On peut compter sur votre aide?

Ce message s'adresse particulièrement aux employeurs, ainsi qu'aux responsables des services du personnel et de la paie.

Vous connaissez certainement la formule appelée "Relevé d'emploi".

Mais savez-vous qu'avec votre collaboration, cette formule peut grandement contribuer à contenir le coût de l'assurance-chômage?

Comment?

Il vous suffit de remplir le Relevé d'emploi avec toute la précision dont vous êtes capable.

Pourquoi?

Parce que les inexactitudes - même minimes - qui peuvent se glisser dans cette formule peuvent représenter, au total, des sommes considérables, au détriment de tous. Il y a plus de 650,000 employeurs au Canada. Les possibilités d'erreur sont donc élevées.

L'an dernier seulement, plus de \$100 millions ont été versés en trop en prestations d'assurance-chômage, par suite d'inexactitudes dans le Relevé d'emploi.

Nous voulons vous aider à procéder le plus correctement possible.

Pour cela, nous avons préparé une nouvelle formule de Relevé d'emploi. Elle est plus détaillée. De cette façon, si vous la remplissez avec exactitude, vous nous aiderez non seulement à verser aux

assurés les prestations auxquelles ils ont droit, mais aussi parfois à éviter des trop-payés. (Vous remarquerez que cette formule est numérotée, pour nous permettre un contrôle plus rigoureux.)

Le Relevé d'emploi est le certificat de cessation d'emploi que l'employeur doit remplir lorsqu'un employé cesse de travailler pour lui. Il est nécessaire pour la demande d'assurance-chômage.

Les employeurs peuvent facilement obtenir notre guide "Comment remplir le Relevé d'emploi". Nous avons demandé au personnel des Centres d'Emploi du Canada d'accorder une attention particulière aux demandes de renseignements sur le Relevé d'emploi.

Vous pouvez nous aider en veillant à ce que le Relevé d'emploi soit rempli avec exactitude.

Assurez-vous que les responsables du service du personnel ou de la paie comprennent bien toute l'importance du Relevé d'emploi.

Le Relevé d'emploi est la pièce la plus importante de tout le mécanisme du Régime d'assurance-chômage du Canada. D'ailleurs, la Loi exige de l'employeur qu'il remplisse promptement et avec exactitude ce Relevé.

Avec la collaboration des employeurs, nous pouvons contenir le coût de l'assurance-chômage.

On peut compter sur votre aide?



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Canada

La francisation en marche

La francisation touche déjà

- plus de 1 000 grandes entreprises
- plus de 300 000 travailleurs

D'ici à janvier 1981, plus de 5 000 autres entreprises auront amorcé le processus de francisation.

Qu'en est-il de votre entreprise?

Si votre établissement québécois compte plus de 50 employés, vous avez déjà mis en oeuvre un programme de francisation – ou vous devrez bientôt y travailler.

Il est possible que vous éprouviez quelque difficulté à mettre au point soit une terminologie spécialisée, soit un programme de francisation adapté à vos besoins.

Si tel était le cas, rappelez-vous que l'Office de la langue française offre les services de spécialistes qui sont en mesure de vous aider.

N'hésitez pas à communiquer avec nous aux numéros de téléphone suivants:

(514) 873-7032 – entreprise comptant 100 employés et plus

(514) 873-7226 – entreprise comptant de 50 à 99 employés.



Gouvernement du Québec

Office de la langue française

L'économie en Allemagne

Revue des Affaires
Banque de Montréal

Après une année de solide croissance économique en 1979, il est probable que l'Allemagne connaisse aussi un ralentissement en 1980. Le boom des investissements qui dure depuis plusieurs années donne des signes de faiblesse, la confiance des consommateurs vacille, en partie en raison des hausses des prix du carburant et des services publics, et le déficit extérieur augmente. Néanmoins, on prévoit encore que le PNB réel augmentera d'environ 2,5% contre 4,5% en 1979.

La croissance économique de l'Allemagne restera donc digne d'envie par comparaison à celle de la plupart des autres pays industrialisés, et il en sera de même des prix, qui n'ont augmenté que d'environ 4% en 1979. Si les demandes des syndicats peuvent être limitées durant les négociations salariales actuelles, il est possible que les prix n'augmentent que de 4 à 4,5% en 1980.

En 1979, l'Allemagne a connu un déficit de \$6 milliards de la balance courante, une détérioration de \$15 milliards par rapport à 1978. Cela n'est guère surprenant en raison du prix élevé des exportations allemandes sur les marchés mondiaux et de la vigueur de l'économie allemande, pour ne pas mentionner les augmentations du prix du pétrole. Ces facteurs continueront de se manifester dans une large mesure en 1980 et le déficit allemand pourrait atteindre \$14-\$15 milliards.



Conseil
fiscal

Voici un conseil précieux de la part des comptables agréés:

Il n'est pas nécessaire d'être étudiant à plein temps pour bénéficier de la déduction relative aux études de \$50 par mois; vous pouvez en effet déduire toute portion inutilisée de cette déduction dont l'enfant à votre charge n'a pas besoin pour réduire son revenu imposable à zéro. Vous pouvez également avoir droit à un transfert de toute portion inutilisée de la déduction si votre conjoint est étudiant à plein temps.

Pour être admissible, l'étudiant doit fréquenter à plein temps un établissement d'enseignement désigné; les cégeps et les universités sont généralement admissibles à cette fin. Toutefois, la déduction peut être refusée ou reportée si l'étudiant n'a pas fait remplir le formulaire prescrit (formulaire T-2202) par son établissement d'enseignement; ce formulaire doit être annexé à votre déclaration d'impôt.

La question énergétique: beaucoup de gaz, peu d'huile

Où se situer comme Canadiens entre la rareté relative du pétrole et l'abondance de nos ressources en gaz naturel? S'il y a lieu d'être optimiste, puisque nous occupons encore la position la plus privilégiée parmi les consommateurs de produits pétroliers dans le monde, il convient par ailleurs d'enoncer certaines réserves quant à la tendance de la consommation.

Nous avons l'assurance du nouveau ministre de l'Énergie à Ottawa, M. Marc Lalonde, que le pétrole ne sera pas majoré de plus de \$4 le baril, en 1980, soit environ 14 cents le gallon, alors que le gouvernement tiendra sa promesse, pour l'année en cours tout au moins, de ne pas majorer la taxe d'accise sur l'essence.

Le premier geste concret que pose la nouvelle équipe Trudeau est la création d'un comité d'examen de la question entière de l'approvisionnement en produits pétroliers. Il aura la mission de négocier avec l'Alberta une augmentation que l'on s'efforcera de maintenir à moins de \$4,50, palier d'augmentation annuelle du baril de pétrole canadien, en 1981, 82 et 83, déjà établi.

Cette approche est valable à la condition qu'un écart trop grand ne se révèle entre le prix mondial du pétrole et la norme de 85 p. c. de ce prix que l'on entend maintenir au Canada.

Cri d'alarme

Toutefois, en divers milieux le cri d'alarme est lancé; il ne faut pas que la consommation s'accroisse de beaucoup, à la faveur d'une fourchette de prix trop favorable. Le prix de l'essence à \$1,12 le gallon se compare avantageusement à \$1,45 aux États-Unis, à \$3,24 en Italie et à \$3,92 en France. Le Canadien est déjà le plus fort consommateur d'énergie avec 8,73 tonnes équivalent-pétrole, soit une demi-tonne de plus que l'Américain et trois fois plus que le Japonais.

M. Trudeau devra sans doute s'en tenir à l'engagement souscrit par son prédécesseur au sommet de Tokyo, soit celui de réduire la consommation canadienne de produits pétroliers.

Tant que notre appétit se manifestera, les pays exportateurs se sentiront prêts à rechercher une majoration de prix, comme l'exemple en était donné ces récentes semaines par l'Algérie, le Nigéria, le Mexique, le Venezuela et certains producteurs de la région du golfe Persique.

Alors que pour l'avenir prévisible le Canada demeure dépendant de l'approvisionnement étranger, tout au moins

pour la consommation à l'est d'Ottawa, de nombreux pays atteignent l'auto-suffisance et deviendront à leur tour exportateurs.

Il s'agit de l'Angleterre avec 95 millions de tonnes en 1980 et environ 135 millions, en 1985; le Mexique; le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, l'Argentine, Trinité et Tobago.

Mais, face à l'escalade générale des prix pétroliers, le Canada doit suivre l'exemple d'autres pays et se plier à l'exercice de l'économie de l'énergie. La France, sous ce rapport, donne un excellent exemple en réduisant en un an de 7,5 p. cent sa consommation de produits pétroliers.

L'énigme reste entière tant qu'aux causes de l'escalade des prix. Certaines sont évidentes, d'autres le sont moins. Des porte-parole de pays arabes soutiennent que l'Angleterre et les États-Unis font en sorte de favoriser la hausse du prix mondial du brut

dans le but de rentabiliser l'exploitation des gisements de la mer du Nord et de l'Alaska; on pourrait en dire autant de la perspective de production des sables bitumineux au Canada.

Balance favorable

Soulignons que la production canadienne de brut a été de 12 p. cent supérieure en 1979, à celle de l'année précédente, pour atteindre à toute fin le maximum de la capacité actuelle de production. En même temps, l'exportation d'abondantes ressources de gaz naturel connaît un accroissement considérable. On envisage une progression encore plus accentuée de 1981 à 1985, pourvu que les Américains ne boudent pas plus longtemps une majoration de coût et que les difficultés d'acheminement vers l'Est des producteurs mineurs de l'Ouest, par un gazoduc monopolisé, s'amenuisent.

Le jeu en vaut la chandelle puisque la balance commerciale nette des échanges de produits pétroliers se traduit par près de \$2 milliards en 1979, ce qui n'est pas négligeable. Le solde favorable serait porté à \$4,5 milliards dès 1983.

Le mouvement de substitution du gaz naturel aux produits pétroliers se dessine dans plusieurs secteurs, dont celui du chauffage des maisons à logements multiples, à Montréal. Il répond à l'impératif de conservation des réserves pétrolières.

Sans doute ne faut-il pas renoncer à l'autosuffisance en produits pétroliers canadiens et même à un mouvement net d'exportation au seuil des années 90, mais, pour atteindre son objectif le producteur canadien devra veiller à accroître l'efficacité d'extraction et de raffinage et tirer parti de tous les éléments que comporte l'écheveau complexe des ressources

pétrolières du plateau continental, des champs pétroliers actuels, de ceux de l'Arctique, des pétroles lourds de Lloydminster, des sables bitumineux de l'Alberta. Il faudra procéder également à une meilleure intégration de l'ensemble des ressources énergétiques dont le nucléaire, l'électricité, le charbon et les énergies nouvelles.

Solution de la crise

Tous ces efforts cependant ne pourront résoudre la crise mondiale, à moins que ne s'établisse le dialogue entre producteurs et consommateurs, comme l'a suggéré récemment M. Abdallah Al-Touraiqi, spécialiste saoudien des questions pétrolières. Il préconise une entente par laquelle la quantité de pétrole mise sur le marché, par période de cinq ans, soit appuyée par la garantie de fourniture de produits manufacturés à des prix équilibrés.

Fini de faire la file...



"Parfait! Parfait!
J'suis le premier arrivé!"



C'est le début d'un temps nouveau grâce aux quatre nouveaux copieurs Kodak. Le temps des longues files d'attente est révolu. Finies les maladresses et la confusion face à la machine!

Les copieurs Kodak sont dotés de qualités fort appréciables. Ils sont d'usage facile, presque exempts d'erreurs, très rapides et exceptionnellement fiables. Et, bien entretenus, ils filent bon train sans mot dire! Chacun de ces copieurs a sa façon de mettre fin aux longues files d'attente (et l'une de ces façons vous convient!). Une petite démonstration vous en convaincra.

Pour obtenir plus d'informations sur les nouveaux copieurs Kodak Ektaprint, téléphonez au bureau Kodak le plus proche.



la conjoncture commerciale

par Gérard Bélair,
économiste-conseil



Les magasins de chaussures

Le profit brut ne détermine pas toujours le profit net

On serait peut-être porté à penser que les magasins de chaussures au détail au Québec qui ont réussi à s'assurer un profit brut au-dessus de la moyenne ont nécessairement affiché le meilleur profit d'exploitation (avant impôts) en 1977. Ce n'est pas ce que nous révèle le tableau no. 2 d'une étude conduite par Statistique Canada. (Magasins en E.P.U.)

Les chiffres d'affaires moyens

Un regard sur les divers tableaux fournis dans ce rapport nous apprend la taille moyenne de ces commerces:

Groupes	chiffre d'affaires annuel moyen
A	\$36,432
B	59,052
C	78,674
D	99,243
E	119,107
Moyenne générale:	82,109
	(cf. tableau no. 1)

Performance des magasins de chaussures au détail au Québec en 1977 selon le chiffre d'affaires - (Magasins non constitués en société)

Catégories de magasins	Groupes	Profit brut	Frais totaux	Profit avant impôts
\$ 10,000 - \$ 49,999	A	35.3%	29.1%	6.2%
\$ 50,000 - \$ 69,999	B	32.6	28.7	3.9
\$ 70,000 - \$ 89,999	C	30.4	29.9	0.5
\$ 90,000 - \$109,999	D	30.8	25.0	5.8
\$110,000 - \$129,999	E	28.7	14.5	14.2

Source: Catalogue 63-606, résultats de l'exploitation, magasins de vente au détail de chaussures, Statistique Canada, 1977.

Comme ce sont des commerces non constitués en sociétés, donc en E.P.U. le bénéfice avant impôts est en somme le salaire du propriétaire. Comme ce bénéfice résulte de la différence entre le profit brut et les frais d'exploitation, on peut constater au tableau no. 2, d'une part, que certaines catégories de commerces éprouvent des

problèmes de rentabilité (notamment les catégories B et C.), et, d'autre part, que le patron d'un commerce au-dessus de la moyenne (notamment les magasins des catégories D et C) jouit d'un revenu plus intéressant que les autres. Par exemple, les revenus de ces divers propriétaires de magasins de chaussures s'échelonnent

Résultats d'exploitation de magasins de chaussures au détail au Québec en 1977 (Magasins non constitués en société)

	Moyenne de tous les magasins
Ventes nettes par magasin	\$82,109
PROFIT BRUT	31.5%
Frais fixes	
Salaires et traitements des employés	7.0%
Avantages sociaux	0.4
Taxes foncières	0.8
Loyer	4.7
Taxes d'affaires, permis et licences	0.6
Assurances	1.3
Intérêts, frais bancaires, change	1.8
Amortissements	1.1
Frais juridiques et de vérification	0.5
Téléphone et énergie	1.3
Frais variables	19.5%
Publicité	1.0
Réparations et entretien	0.8
Fournitures de bureau et de magasin	0.6
Livraison, messagerie et transport	1.3
Déplacements	0.8
Frais divers	0.6
FRAIS TOTAUX	24.6%
Bénéfices d'exploitation (avant impôts)	6.9%

Source: Catalogue 63-606, résultats de l'exploitation, magasins de vente au détail de chaussures, Statistique Canada, 1977.

avec les quatre nouveaux copieurs Kodak Ektaprint.

C'est brillant

Le plus avant-gardiste des micro-ordinateurs a été intégré aux copieurs Kodak. Il commande, corrige, garde en mémoire, accélère ou simplifie toutes les opérations.

Du nouveau: plus de manipulation

Ces nouveaux copieurs s'alimentent eux-mêmes. Nos copieurs acceptent presque tout type de papier - du papier de 12 lb (M) jusqu'au carton de 110 lb (M). Ils placent l'original, ils le copient et vous le livrent sur un plateau!

Faites votre choix

Faites votre choix: copies identiques, copies réduites à 64% ou 77%. Les originaux peuvent mesurer jusqu'à 11 po sur 17 po. Vous pouvez même faire des copies d'imprimés mécanographiques.

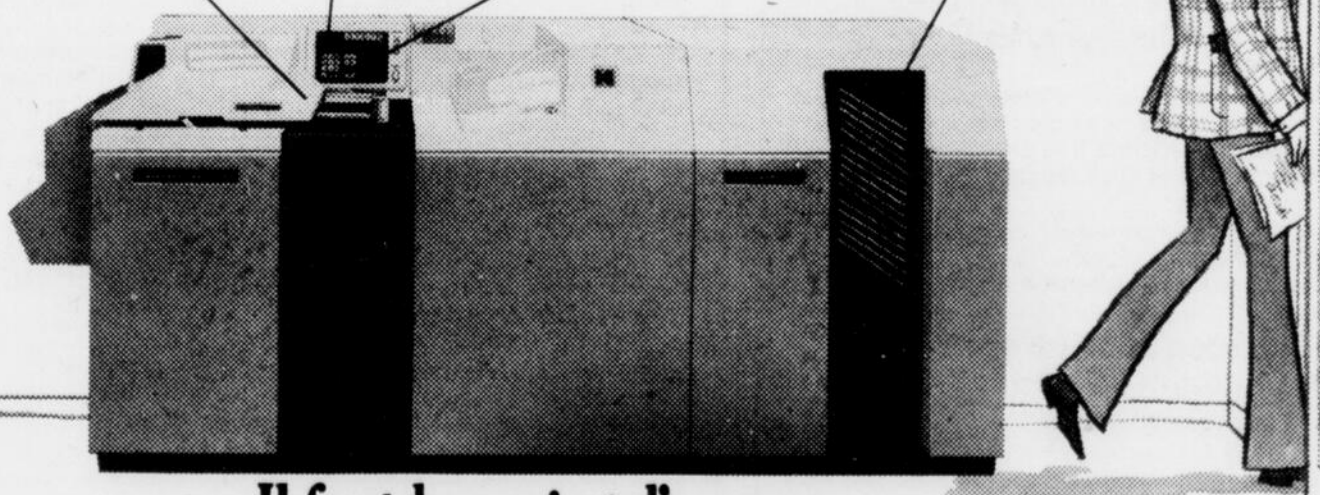
Vite et bien

Nos copies peuvent être tirées au rythme de 4 200 à l'heure. Et les gens qui ont eu l'occasion de les voir ont admis qu'elles étaient "les plus belles de toutes".

"Avec Kodak, on est toujours premier arrivé, premier servi!"

De moins en moins de manipulation

Une trieuse simple et sûre assemble et égalise les copies... et vous les livre en groupes de 5.



Il faut les voir à l'oeuvre.

Winnipeg (204) 775-0337 Calgary (403) 259-3395 Edmonton (403) 465-0235 Vancouver/Victoria (604) 926-7411

comme suit:

Groupes	Revenus annuels (1)
A	\$2,259
B	2,303
C	393
D	5,756
E	16,913
moyenne générale	5,665

(1) Le calcul est effectué comme suit: chiffre d'affaires moyen multiplié par le % de bénéfice avant impôts.

Les frais fixes très élevés

On remarque que les frais fixes demeurent élevés dans ce genre de commerce. Ce qui signifie que les propriétaires doivent attendre plusieurs mois de l'année avant de couvrir les frais fixes et les frais variables, c'est-à-dire atteindre le point mort.

Un tel document est valable en autant que les intéressés connaissent bien les données comptables de leur commerce de manière à comparer leurs résultats avec ceux de la statistique.

Ceux qui voudront approfondir cette question pourront toujours commander de Statistique Canada pour consultation ledit rapport.

Pour ceux que la question intéresse, voici les profits bruts réalisés par les magasins de chaussures au détail au Canada en général en 1977:

Magasins non constitués en société:	34.3%
Magasins constitués en société:	39.9
Magasins à succursales:	43.5

Qu'on rapproche ces données des tableaux nos 1 et 2 et tirons des conclusions personnelles.

Le Journal des AFFAIRES. Lundi 10 mars 1980

note fiscale

par Ahmed Jazouli,
L.L.L. avocat



Les paiements de cessation d'emploi sont-ils imposables?

Qu'arrive-t-il lorsqu'un contribuable reçoit un montant à l'occasion d'une cessation d'emploi? Doit-il l'inclure dans son revenu ou non?

L'attitude des tribunaux variait selon que le montant reçu par l'employé lui aurait été versé pour tenir lieu de compensation pour ses services ou plutôt à titre de dommages pour congédiement injustifié.

Il a déjà été décidé, par exemple, qu'un ingénieur qui avait reçu un montant forfaitaire à l'occasion de son départ de la compagnie pour laquelle il travaillait, devait inclure dans le calcul de son

revenu le montant ainsi reçu parce que la preuve révélait qu'il l'avait reçu en considération des services rendus. Par contre, l'argent payé à un contribuable lors d'un avis de congédiement fut jugé comme ayant été payé en raison du bris de contrat de travail et non pour tenir lieu de services rendus et donc non imposable.

Il faut cependant faire attention car il s'est trouvé des juges qui ont interprété un tel paiement soi-disant de dommages autrement, pour dire qu'il a été fait pour compenser l'employé pour les services qu'il aurait eu à fournir à son employeur s'il n'avait pas été

congédié et que donc le paiement a été fait en considération des services de l'employé, et par conséquent le montant reçu devait être imposable. Mais en général, on pouvait s'attendre à ce que les tribunaux refusent d'inclure dans le revenu du contribuable les paiements reçus à titre de dédommagement pour un congédiement sans motif valable.

Depuis le 16 décembre 1978, une telle distinction n'est plus à faire et tous les montants dorénavant versés au contribuable à l'occasion de sa cessation d'emploi devront être inclus dans son revenu, mais selon des règles particulières

qui veulent que les montants reçus figurent dans le revenu du contribuable jusqu'à concurrence de 50% de la rémunération de l'emploi au cours des douze mois précédant soit la date de la cessation de l'emploi, soit celle à laquelle un accord (si tel est le cas) est intervenu à l'égard de cette cessation d'emploi, celle de ces dates qui survient en premier.

Nous voyons donc que le législateur voulait révoquer les effets des décisions où on jugeait qu'un montant payé par un employeur à un employé en raison de la cessation injuste du contrat d'emploi ne pouvait constituer un traitement ou un salaire, mais des dommages-intérêts qui ne sont pas imposables.

Mais, les effets de ces décisions ne sont pas complètement révoqués car le montant reçu n'est imposable que seulement à concurrence de la moitié du revenu tiré d'un

emploi exercé au cours des douze derniers mois précédents. Il se peut que les dommages-intérêts qui dépassent les 50% soient encore comptés comme non assujettis à l'impôt, particulièrement quand ce sont des dommages-intérêts reçus pour perte d'un emploi futur.

En terminant, soulignons cependant que le montant reçu à l'occasion de la cessation d'emploi peut servir pour acheter une rente à versements invariables. Mais cela n'empêche pas l'employeur de déduire l'impôt à la source sur le montant qu'il aura à verser à un contribuable qu'il congédiait, car il est obligé par la loi de le faire. Mais c'est au contribuable qui achète une rente à faire l'ajustement qui s'impose dans son rapport d'impôt et réclamer la portion d'impôt qu'il aurait payé en trop.

Morale de cette histoire, vaut mieux garder son emploi.

L'Ontario perd de son ascendant Québec maintient sa position (Suite de la page 1)

de développement économique de l'Ontario, sous les auspices du MEER, fait partie d'une série d'études sur les prévisions économiques dans les diverses provinces du pays.

On y souligne que déjà depuis le milieu des années 70 la participation de l'Ontario au produit national brut du Canada a diminué, surtout à la faveur des progrès des provinces de l'Ouest.

Intervention ferme

Un redressement ne pourrait être accompli que par une intervention gouvernementale ferme, surtout de la part de l'administration provinciale. Les observateurs ont noté que cette intervention n'a que trop tardé. Certains éléments de planification devraient se substituer au laisser-faire traditionnel.

Les secteurs d'intervention devraient se situer autour d'une politique industrielle, du renforcement des avantages de la province de l'Ontario et sur la réduction du coût de l'énergie.

"L'avenir de l'Ontario est incertain; ses avantages traditionnels ont été affaiblis. La situation économique internationale s'est modifiée de façon radicale. L'Ontario doit désormais se préoccuper d'une politique de développement globale, plutôt que de se pencher sur le sort de l'une ou l'autre de ses régions, comme par le passé," commente le rapport du MEER.

L'évolution économique de l'Ontario suit celle que l'on connaît généralement, alors que le secteur tertiaire rejoint le palier de l'industrie secondaire. Cette province occupe encore cependant une position dominante dans l'économie canadienne avec

41 p. cent de la production; sa population est 36 p. cent de celle du pays.

Perte de vitesse

Toutefois, l'Ontario n'occupe plus que le 8e rang au chapitre de la croissance annuelle du produit provincial brut. Elle est au dernier rang pour la croissance annuelle moyenne du PPB par habitant. Il en est de même pour la croissance annuelle moyenne du revenu par habitant.

On se surprendra d'apprendre que l'Ontario se situe au dernier rang de la croissance annuelle moyenne des investissements publics de 1970 à 1979. Elle occupe le dernier rang au chapitre de la croissance de la construction résidentielle; le 8e pour la moyenne de croissance de l'investissement dans le secteur de fabrication; le 8e pour la croissance annuelle

moyenne des valeurs estimatives des expéditions de biens manufacturés par province d'origine; le 7e rang pour la croissance annuelle moyenne de l'investissement privé par province, de 70 à 79.

Le rapport du MEER conclut que le gouvernement ontarien reconnaît la modification des possibilités de croissance; il s'est mis à l'étude de mesures dynamiques pour stimuler et diriger le développement.

Cet exemple devrait être suivi par le Québec qui a fait de ce côté de timides efforts, dont celui de tracer les jalons d'une politique industrielle, tâche qui a été confiée à un comité du Conseil de planification et de développement. Il reste à apprécier les conclusions du travail de ce comité.

Quoi qu'il en soit, à l'aube des années 80, une orientation définie doit faire place à l'a

peu près. Ne vaudrait-il pas mieux qu'Ottawa se contente de frayer la voie et laisse aux

grandes régions du pays le soin de déterminer leurs orientations?

carrières & professions

Producteur d'assurance

ALLEDALE, la principale compagnie du Factory Mutual System, est présentement à la recherche d'un producteur d'assurance pour leur bureau de Montréal.

LES FONCTIONS reliées à ce poste sont dans la vente de l'assurance et le service à nos assurés nationaux et internationaux en faisant équipe avec le souscripteur et l'ingénieur.

Nous mettons à la disposition de nos représentants un éventail des différentes branches de l'assurance industrielle (Chaudières et bris de machines, "D.I.C.", tous risques...) ainsi que de solides techniques de gestion de ressources physiques. Vous serez appelé à rencontrer les dirigeants des grosses entreprises industrielles, ceux-ci étant vos principaux contacts à l'extérieur de la compagnie.

LE CANDIDAT choisi devra posséder une connaissance approfondie de l'assurance commerciale des dommages en plus d'être parfaitement bilingue et d'avoir une habileté certaine dans la vente. Ce poste vous permettra d'utiliser au maximum vos aptitudes, résoudre les problèmes de nature technique et interpersonnels. Voyage occasionnel.

LE SALAIRE sera établi en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat. Excellents bénéfices marginaux et aide au déménagement.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Kerras W. Campbell, District Manager
Allendale Mutual Insurance Company,
1310, rue Greene, suite 620
Montréal, Qué.
H3Z 2B2

Besoin d'aide et assistance financière ?

consultez le
Centre d'Information aux Entreprises
du Ministère de l'Industrie et Commerce, Canada

Le soutien direct accordé par le gouvernement fédéral aux entreprises, a, en général, des objectifs bien connus:

- améliorer la situation financière des entreprises;
- encourager la recherche et le développement;
- stimuler les exportations;
- faciliter l'adaptation et la restructuration;
- réduire les risques commerciaux;
- améliorer la connaissance du marché et le savoir-faire;

Centre d'Information aux Entreprises
(514) 283-8185 ou Zénith 0-3200
685, rue Cathcart, Suite 512
Montréal H3B 3K9



Gouvernement du Canada
Industrie et Commerce

le mot de l'actuaire

André Nadon, f.s.a.,
f.i.c.a.
Blondeau & Compagnie

La perte économique résultant du décès d'un chef de famille

Une question qui nous est souvent posée est "quel capital une famille doit-elle posséder pour s'assurer un revenu adéquat advenant le décès du chef de famille?"

La situation fortement inflationniste que nous connaissons rend ce problème très complexe. Ainsi, en supposant que le taux d'inflation se maintienne à un niveau de 9%, il faudrait un revenu annuel de \$60,000 dans 10 ans pour remplacer un revenu de \$25,000 actuellement. Dans 20 ans, un montant annuel de \$140,000 serait requis.

Ces résultats nous dévoilent immédiatement l'ampleur du problème.

Le capital requis

Examinons le cas suivant à titre d'exemple. Un père de famille a deux jeunes enfants et son salaire annuel est de \$30,000. Il veut connaître le capital requis pour permettre à sa famille de maintenir son niveau de vie actuel s'il décédait.

Son revenu net est d'environ \$21,000, soit \$1,750 par mois. Un budget type pour cette famille serait le suivant:

Alimentation	\$439
Habillement	\$152
Logement et ameublement	\$495
Transport	\$280
Soins médicaux et personnels	\$ 81
Loisirs et formation	\$107
Autres	\$196
Total	\$1,750

Les besoins

Advenant le décès du père, quels sont les besoins de l'épouse et des enfants? La famille qui était de quatre personnes est réduite à trois. Cependant, les dépenses ne sont pas nécessairement réduites du quart.

Ainsi, faisons les hypothèses suivantes: la facture d'épicerie sera réduite de 12.5% au lieu de 25% puisque nourrir quatre personnes n'est pas beaucoup plus onéreux que d'en nourrir trois. Le même raisonnement a été appliqué aux frais de transport. Le coût d'utilisation d'une automobile est le même pour trois ou quatre personnes. Cependant, puisque les déplacements sont moins fréquents, nous réduisons ce coût de 12.5%.

Le coût du logement est maintenu au même niveau qu'il était précédemment. Toutes les autres dépenses sont réduites de 25%. Le bud-

get de la famille est maintenant comme suit:

Alimentation	\$384
Habillement	114
Logement et ameublement	495
Transport	245
Soins médicaux et personnels	61
Loisirs et formation	80
Autres	147
Total	\$1,526

Le revenu net requis est donc de 87% de ce qu'il était précédemment. Quel est le capital requis pour maintenir un tel revenu pendant 20 ans pour permettre l'éducation complète des enfants?

Si on suppose un taux d'intérêt de 11%, ce capital est d'environ \$150,000. Cependant, ce montant ne produira qu'un revenu mensuel de \$1,526 constant. Or, si l'inflation se maintient à 9% pendant 20 ans, ce montant de \$1,526 ne vaudrait que \$272 en l'an 2000, ce qui serait nettement insuffisant.

Si on veut maintenir pendant 20 ans un revenu mensuel de \$1,526 en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, le capital requis serait d'environ \$302,000. Pour 30 ans, le capital serait d'environ \$415,000.

Le taux d'inflation

Même si nous avons mentionné un taux d'inflation de 9%, ces chiffres demeurent valables pour tout autre taux

d'inflation. En effet, ces résultats ne varient que très peu s'il y a modification du taux d'inflation, soit à la baisse, soit à la hausse. Ce phénomène est quelque peu complexe à saisir et, pour bien le comprendre, il faut se rendre compte que les taux d'intérêt sont en relation directe avec le taux d'inflation. Ainsi, plus l'inflation est élevée, plus les taux d'intérêt sont élevés. Le contraire est également valable. Ainsi, advenant une baisse du taux d'inflation, le revenu mensuel requis serait moindre, mais les intérêts reçus sur le capital seraient également moindres. Les deux effets se composent donc.

Pour continuer notre exemple, nous devons ajouter un autre élément qui complique encore ce problème. Nous avons mentionné plus haut qu'un montant de \$302,000 produirait un revenu mensuel indexé de \$1,526.

Cependant, une partie très importante des revenus proviendra des intérêts reçus sur le capital. Or, ces intérêts sont des revenus imposables et le revenu net disponible sera inférieur à \$1,526.

Si on suppose un taux d'imposition de 20%, le capital requis doit être augmenté d'environ 14% pour tenir compte de ce phénomène et devient \$344,000.

Le taux hypothécaire à 15 p. cent: catastrophe

(Suite de la page 1)

Vers la relance

Les constructeurs d'habitations en butte à des difficultés depuis quatre ans, tournent les yeux vers Ottawa. Ils s'attendent à des mesures prioritaires de relance de la construction.

Il ne s'agit pas nécessairement du retour au refuge fiscal qui a favorisé la construction d'immeubles à logis multiples, jusqu'au 31 décembre dernier.

En stimulant de façon plus directe encore le secteur de la construction et en faisant en sorte que le renouvellement d'hypothèques en 1980 ne devienne pas un fardeau trop lourd pour les petits propriétaires, Ottawa fera oeuvre utile et contribuera à la relance tant attendue de la construction.

CARTES D'AFFAIRES



• DEMENAGEMENT LOCAL • LONGUE DISTANCE
• EMBALLAGE • ENTREPOSAGE • 20 ANS D'EXPERIENCE
• ASSURANCE COMPLETE • ESTIMATION GRATUITE
AUSSI BOITES D'EMBALLAGE DISPONIBLES

DEMÉNAGEURS AFFILIÉS LTÉE

Appelez: Pierre ou Roger Tél. 937-9491

COMPTABLES AGRÉÉS

MARTINEAU WALKER

AVOCATS

SUITE 3400 LA TOUR DE LA BOURSE
C.P. 242, PLACE VICTORIA, MONTREAL, CANADA H4Z 1E9
TELEX 05-24610 BUOY MTL BELINOGRAPHE (514) 395-3517
TELEPHONE 395-3535 - CODE REGIONAL 514
TELEPHONE SANS FRAIS D'INTERURBAIN: 1-800-361-6266

**SAMSON,
BELAIR
& ASSOCIÉS**
Comptables agréés

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE - TROIS-RIVIERES
OTTAWA - SEPT-ILES - SAINT-HYACINTHE - COATICOOK - MATANE

Touche Ross & Cie

Comptables agréés

St. John's • Corner Brook • Sydney • Halifax • Saint John • Fredericton
Québec • Montréal • Cornwall • Hull • Ottawa • Kingston • Toronto
Mississauga • St. Catharines • Hamilton • Kitchener • London • Windsor
Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Kelowna
New Westminster • Langley • Vancouver • Victoria

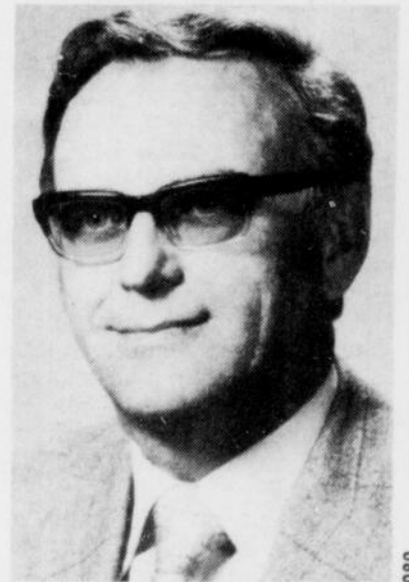
Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie



Gilbert Finn



Simon Bujold



Gilbert Doucet

Lors d'une réunion des administrateurs faisant suite à l'assemblée générale annuelle de l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, M. Gilbert Finn, B.A., A.V.A., de Dieppe, N.-B., a été élu président du conseil d'administration et chef de la direction. Il succède à M. Edmond Frenette, de Montebello, P.Q., dont le mandat était échu. M. Simon Bujold, B.Sc. Comm., C.A., de Moncton, N.-B., a été élu président et chef des opérations. M. Gilbert Doucet, B.A., de Dieppe, N.-B., a été nommé vice-président et directeur général. M. Finn, originaire d'Inkerman, N.-B., vint à la Société l'Assomption en 1950 comme organisateur. Il avait été auparavant à l'emploi du mouvement coopératif. A l'Assomption, il a été directeur des ventes de 1950 à 1962, gérant général de 1962 à 1969, alors qu'il fut élu président. Il a été membre et conseiller de plusieurs commissions gouvernementales et professionnelles et siège actuellement au conseil d'administration de plusieurs compagnies et organismes socio-économiques. Originaire de Carleton, P.Q., M. Bujold, est entré à l'emploi de l'Assomption en mai 1946, d'abord comme comptable; il fut promu trésorier en 1951, poste qu'il occupa jusqu'en 1962. Il devint alors gérant général adjoint et, en 1969 fut nommé vice-président exécutif et directeur général. Le nouveau président est actif dans les Chambres de Commerce au niveau national, régional et local. Il a participé à des comités diocésains et à divers mouvements de relance éducative, économique et sociale, notamment dans le secteur de caisses populaires. M. Doucet a occupé au sein de l'entreprise, depuis son arrivée en 1954, divers postes administratifs à responsabilité croissante. A titre de vice-président, il a été secrétaire de la Compagnie, directeur de l'administration et directeur du marketing. Il apporte à sa nouvelle fonction une grande expérience du monde de l'assurance-vie et de ses procédures.

Le Journal des AFFAIRES, Lundi 10 mars 1980

bourse de Montréal

1980						1980						1980						
VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	
Abitibi	2785	2785	2714	-24	224	C Found	675	185	175	175	230	Fulcrum	300	56	6	6	87	54
Abitibi Pr A	100	442	42	42	530	Gaz Met	48774	524	223	223	-1/2	531	11956	58	2	2	54	54
Abitibi Pr B	100	442	42	42	530	Genstar	4416	534	30	30	-4	534	4416	534	30	30	-4	534
Abitibi Pr C	100	442	42	42	530	Goldex	25409	225	175	175	-40	230	25409	225	175	175	-40	230
Abitibi Pr D	100	442	42	42	530	Goma Lee	26300	280	270	270	-5	290	26300	280	270	270	-5	290
Abitibi Pr E	100	442	42	42	530	GBC	17500	117	17	17	117	117	17500	117	17	17	117	117
Abitibi Pr F	100	442	42	42	530	GBC pr	540	510	16	16	+1	510	540	510	16	16	+1	510
Abitibi Pr G	100	442	42	42	530	Gr Coast	36178	547	454	404	+1	500	36178	547	454	404	+1	500
Abitibi Pr H	100	442	42	42	530	Gulf Can	11771	99	8	8	-1	105	11771	99	8	8	-1	105
Abitibi Pr I	100	442	42	42	530	Imasco	17008	58	6	6	-1	58	17008	58	6	6	-1	58
Abitibi Pr J	100	442	42	42	530	Imasco	300	57	17	17	-1	17	300	57	17	17	-1	17
Abitibi Pr K	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr L	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr M	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr N	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr O	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr P	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr Q	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr R	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr S	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr T	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr U	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr V	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr W	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr X	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr Y	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75
Abitibi Pr Z	100	442	42	42	530	Imasco	1000	50	50	50	75	75	1000	50	50	50	75	75

bourse de Toronto

1980						1980						1980						
VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	
A.G.F.M.	16630	365	350	355	+5	370	325	310	315	+5	370	325	310	315	+5	370	325	310
Abn. Gas	109920	214	214	214	-24	24	18	18	18	-40	40	18	18	18	-40	40	18	18
Abitibi	230	442	42	42	530	230	442	42	42	530	230	442	42	42	530	230	442	42
Abitibi Pr A	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr B	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr C	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr D	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr E	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr F	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr G	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr H	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr I	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr J	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr K	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr L	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr M	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr N	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr O	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr P	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr Q	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr R	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr S	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr T	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr U	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr V	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr W	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr X	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr Y	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
Abitibi Pr Z	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42

Le Journal des AFFAIRES, Lundi 10 mars 1980

1980						1980						1980						
VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	VENTES	HAUT	BAS	FERM	CHANG.	HAUT	
BC Super A	4645	342	470	470	-14	470	35	35	35	-13	13	35	4645	342	470	470	-14	470
BC Super B	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super C	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super D	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super E	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super F	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super G	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super H	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super I	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super J	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super K	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42	42	530	100	442	42
BC Super L																		

L	1980					M	1980					N	1980					O	P	Q-R	S	T	U	V-W	X-Z																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	VENTES	HAUT	BAS	FERM.	CHANG.		VENTES	HAUT	BAS	FERM.	CHANG.		VENTES	HAUT	BAS	FERM.	CHANG.									VENTES	HAUT	BAS	FERM.	CHANG.	VENTES	HAUT	BAS	FERM.	CHANG.	VENTES	HAUT	BAS	FERM.	CHANG.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
La Luz	125	87%	87%	87%	1/2	87%	7	175	37%	37%	37 1/2	-3%	Am Star	7	x206	193%	18 1/4	193%	-1/4	Berk P	10	59	3 1/4	3 1/4	3 1/4	-1/8	Chmp I	5	2664	22%	22 1/2	22 1/2	-1/8	Crou H	9	121	19 1/4	19 1/4	19 1/4	-1/8	D	DPF	3	38	6 1/2	6 1/2	6 1/2	-1/8	Damn Cp	58	58	57%	57%	57 1/2	-1/8	Dan Riv	4	81	16 1/4	16 1/4	16 1/4	-1/8	Dana Cp	5	153	23 1/4	23 1/4	23 1/4	-1/8	Dart In	5	298	37%	37%	37 1/2	-1/8	Data Gm	13	500	65	64 1/2	64 1/2	-1/8	Data Ter	9	270	28%	27 1/2	27 1/2	-1/8	Dayco	3	37	11 1/4	11 1/4	11 1/4	-1/8	Dayt Hud	5	826	40	38 1/2	38 1/2	-2 1/2	Deere	6	128	12 1/4	12 1/4	12 1/4	-1/8	Deere	6	544	32 1/4	31 3/4	32 1/4	-1/8	Del Monte	6	167	11 1/4	11 1/4	11 1/4	-1/8	Delta A	6	629	34%	d33 1/2	33 1/2	-1/4	Delta B	13	94	14 1/4	13 1/4	13 1/4	-1/8	Den Mf	7	34	17 1/4	17 1/4	17 1/4	-1/8	Deny Inc	5	224	12 1/4	d12	12	-3/8	Densply	8	29	16 1/4	16	16	-1/8	De Soto	8	63	13	12 1/4	13	-1/8	Det Ed	6	396	11 1/4	d11 1/2	11 1/2	-1/8	Dexter	9	54	24 1/2	24	24 1/2	-1/8	Di Gior	5	172	9 1/4	8 3/4	9 1/4	-1/8	Diam Int	8	183	38%	37%	37 1/2	-1/8	Diam S	9	1689	31%	30	30	-1/4	Diebold	11	152	37 1/4	35 3/4	36	-1/4	Digital E	15	1956	71 1/4	69 1/2	70 1/4	-1/4	Dilling	6	182	12	11 1/2	11 1/2	-1/8	Disnev	11	1235	43%	42 1/4	43	-1/8	Diver In	9	452	6%	6%	6 1/2	-1/8	Div Mfg	132	132	3 1/4	d3 1/2	3 1/2	-1/8	Div Ppgr	10	249	12 1/4	11 1/4	11 1/4	-1/8	Dome	8	596	72 1/4	69	69 1/4	-4 1/8	Donnelly	8	59	26 1/4	26 1/4	26 1/4	-1/8	Dorsey	5	34	15 1/4	15	15	-1/8	Dow Ch	12	228	37%	37%	37 1/2	-1/8	Dow Co	8	237	33%	32 1/4	32 1/4	-1/8	Dow Chem	11	65	36%	36 1/2	36 1/2	-1/8	Dress I	9	914	52%	52	52 1/2	-1/8	duPont	6	2177	36%	d35 1/2	35 1/2	-3/8	Dun Brd	12	158	40 1/4	39%	39 1/4	-1/8	Dug Lt	7	155	12 1/4	12 1/4	12 1/4	-1/8	Dutch B	36	43	11 1/4	10 1/4	10 1/4	-3/8	E	EGG	15	389	24	d27 1/2	27	-1/8	EMI	75	91	3	3	3	-1/8	E Sys	11	97	36 1/4	35 1/4	35 1/4	-1/8	East A	4	410	7 1/4	7 1/4	7 1/4	-1/8	East Gf	9	630	20 1/4	19 1/4	20	-1/8	Eas Kod	7	3354	43%	42 1/4	43 1/4	-1/8	Eaton	4	75	23 1/4	23 1/4	23 1/4	-1/8	Echlin	10	126	14 1/4	14 1/4	14 1/4	-1/8	Eckr J	8	182	23 1/4	23 1/4	23 1/4	-1/8	F	FG	15	389	24	d27 1/2	27	-1/8	EMI	75	91	3	3	3	-1/8	E Sys	11	97	36 1/4	35 1/4	35 1/4	-1/8	East A	4	410	7 1/4	7 1/4	7 1/4	-1/8	East Gf	9	630	20 1/4	19 1/4	20	-1/8	Eas Kod	7	3354	43%	42 1/4	43 1/4	-1/8	Eaton	4	75	23 1/4	23 1/4	23 1/4	-1/8	Echlin	10	126	14 1/4	14 1/4	14 1/4	-1/8	Eckr J	8	182	23 1/4	23 1/4	23 1/4	-1/8

bourse de new york

ACF In	7	175	37%	37%	37 1/2	-3%	Am Star	7	x206	193%	18 1/4	193%	-1/4	
AMF Inc	5	292	13 1/4	d12 3/4	12 3/4	-1/2	AnalgD	15	80	22 1/2	20%	21 1/2	-3/8	
AM Intl	193	173 1/2	16 1/2	17	17	-1/8	Anchr H	5	59	16 1/2	15 1/4	15 1/4	-3/8	
APL Cp	36	65	10 1/4	10 1/4	10 1/4	-1/4	Angelica	6	80	6%	6%	6%	-1/8	
ARA Sv	5	262	27 1/4	d26 1/4	26 1/4	-1 3/4	Anixter	8	96	28 1/2	27 1/2	28	-1/8	
ASA Ltd	9	952	48 1/4	46 1/4	46 1/4	-3	Apache	22	372	37%	35 3/4	36 1/4	-1 3/8	
ATD Inc	4	98	11 1/4	11 1/4	11 1/4	-3	Apld D	8	234	7 1/4	6 1/4	7 1/4	-1/8	
Abbt Lb	12	488	36	34 1/4	35 1/4	+1 1/8	Arcaat C	5	53	22 1/2	22	22 1/2	-3/8	
Acco Cl	6	27	27	26 1/2	26 1/2	-1/8	Arch D	14	2318	33 1/4	32 1/4	32 1/2	-1/8	
Aetna L	4	852	31 1/4	30 3/4	30 3/4	-3/8	Arct ent	69	4 1/2	4 1/4	4 1/4	4 1/4	-1/4	
Aileen	14	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	-1/8	Ariz PS	5	479	14 1/4	14 1/4	14 1/4	-1/8	
Air Prd	9	506	34 1/4	34 1/4	34 1/4	-1/4	Arlen RI	242	3 1/4	3	3	-1/4		
Aair Prd	8	28	19	d18 1/4	18 1/4	-3/8	Armco ST	6	245	29 1/4	29 1/4	29 1/4	-1/8	
Akzona	6	70	13 1/4	12 1/4	13	-1/2	Armst Ck	5	3088	13 1/2	d12 3/4	13 1/2	+1/2	
Alask In	16	180	43 1/2	41 1/2	42 1/4	-1 1/2	Arm R	5	54	19 1/4	19 1/4	19 1/4	-1/8	
Alberto	9	35	8 1/4	8 1/4	8 1/4	-1/4	Asarco	6	2848	50 1/4	45 1/4	49 1/4	-2 1/4	
Alcan	6	1346	6 1/2	5 1/4	5 1/4	-2 1/2	Ashld O	5	187	35 1/4	34 1/4	34 1/4	-1/8	
Alco Std	6	27	29 1/2	28 1/2	28 1/2	-3/4	Asd Drg	6	206	18 1/4	18	18	-1/4	
Alexdr	6	139	6 1/2	6 1/2	6 1/2	-3/8	Atl Rich	10	2466	95 1/4	d47 1/2	92 1/2	-3 1/4	
Alleg Cp	5	55	24 1/4	23 1/2	23 1/2	-1 1/2	Atlas C	33	17 1/4	16 1/4	16 1/4	16 1/4	-1/4	
Allg Lud	4	190	28 1/4	27 1/2	28 1/2	-1/2	Auto Daf	14	370	33 1/4	32 1/2	33 1/2	-1/4	
Allg Pw	6	322	13 1/4	d12 1/4	13 1/4	+1/8	Avco Cp	2	548	20%	20	20%	-3/8	
Allen Gp	5	47	13 1/4	d13 1/4	13 1/4	-1/8	Avco Pf	1	52 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	
Alld Ch	1879	52 1/4	51 1/4	51 1/4	51 1/4	-1 1/4	Avery In	8	28	19 1/4	18 1/4	19	+3/8	
Alld St	5	657	20 1/4	d19 1/4	20 1/4	+1/4	Avnet	7	579	28 1/4	27 1/4	28	-1/8	
Allis Ch	4	153	27	26 1/4	27	+3/8	Avon	8	1361	33	32 1/2	32 1/4	-1/8	
Alir Au	8	2	14	14	14	-1/8	B	Bache	4	375	12	11 1/2	11 1/2	-1/2
Alcoa	5	882	67	65 1/4	65 1/4	-1 1/2	Bakr Int	18	788	59	58	58 1/4	-3/8	
Am Sug	12	173	35 1/4	33	33	-3/8	Bald U	5	69	29 1/4	29 1/4	29 1/4	-1/4	
Amx	8	1096	52 1/4	50	50	-4	Ball Cp	5	24	22 1/4	22 1/4	22 1/4	-1/4	
A Hess	4	2438	53 1/4	51 1/2	51 1/2	-2 1/4	Bally	16	2182	28 1/4	26 1/4	27 1/2	-1/2	
AmAir	3	409	9 1/2	9 1/4	9 1/4	-1/8	Bandag	8	40	16 1/4	15 1/4	16 1/4	-1/8	
A Brnd	5	100	6 1/4	6 1/4	6 1/4	-1/8	Bangr P	4	26	24	23 1/4	24	-1/4	
ABC	5	762	30 1/4	d29 3/4	30	+3/8	Bk of Va	4	28	12	d11 1/4	11 1/4	-1/8	
Am Can	5	150	31	30 1/4	30 1/4	-1/4	Bnk Am	5	1194	21	20 1/2	20 1/2	-3/8	
A DisTel	6	42	17 1/4	d17 1/4	17 1/4	-3/8	Bnk Tr	4	187	36 1/4	36 1/4	36 1/4	-1/8	
Am EIP	7	796	16 1/4	16	16 1/4	-1/8	Bank C	10	170	14 1/4	13 1/4	14 1/4	+1/4	
Am Exp	5	994	26 1/2	d26	26 1/2	-3/4	Bausch L	11	1295	36 1/4	36 1/4	36 1/4	-1/8	
A Gnlrs	4	415	29	28 1/4	28 1/4	-1/4	Baxl Tr	7	135	7 1/4	7 1/4	7 1/4	-1/8	
Am Hoist	5	142	19 1/4	18 1/4	18 1/4	-1/4	Beat Fd	6	2182	17 1/4	d16 1/2	17 1/4	-1/8	
A Home	9	2617	23 1/4	23 1/4	23 1/4	-1/8	Beckmn	14	1337	25 1/4	24 1/2	25 1/4	-1/4	
Am Hosp	10	551	28 1/4	28 1/4	28 1/4	-1/4	Bect Dic	10	465	31 1/4	30 1/4	31 1/4	+1/4	
AMI	12	346	34 1/4	33 1/4	33 1/4	-1 1/4	Beclon Pt	7	259	42 1/4	40 1/4	41	-2 1/4	
Am Mot	4	434	7 1/4	7 1/4	7 1/4	-1/8	Beiden	4	12	24 1/4	24 1/4	24 1/4	-1/4	
ANat R	7	217	50 1/4	47 1/4	47 1/4	-2 1/4	Bel How	8	525	23 1/4	22 1/4	23 1/4	-1/4	
A Stand	6	272	53 1/2	52 1/4	52 1/4	-1/2	Bell Ind	6	201	11	10 1/4	10 1/4	-1/8	
A Steril	8	320	7 1/4	7 1/4	7 1/4	-1/8	Bell Can	5	157	d15 1/4	15 1/4	15 1/4	-1/8	
Am Tl	6	12580	48 1/4	d45	45	-1 1/4	Bendix	6	509	46 1/4	46	46	-3/4	
Amfac	7	260	27 1/4	27	27	-3/8	C	CBI Ind	13	624	40 1/4	39 1/4	40	-1/2
Am Imp	10	506	35 1/4	34 1/4	35 1/4	-1/8	CBS	6	492	46 1/4	45 1/2	45 1/2	-3/8	
Ampco	7	10	26 1/4	26	26	-1/2	CCI	5	302	8 1/4	7 3/4	8 1/4	-1/4	
Ampex	11	539	23 1/4	23 1/4	23 1/4	-1/8	CLC	12	41	9 1/4	8 3/4	8 3/4	-1/4	
Amrep C	12	33	7 1/2	7 1/4	7 1/4	-1/8	CNA Fi	3	365	16 1/2	15 1/4	16	-3/4	

bourse de new york (Suite)

EIPaso	8 996	23 1/2	22 1/2	23 1/2 - 3/4
Elec As	13 112	8 1/4	8 1/4	8 1/4 + 1/4
EIMeMg	16 238	4 1/4	4 1/4	4 1/4 + 1/4
Emer E	9 1763	32 1/2	d30 1/2	31 1/2 - 3/4
Emery	9 383	13 1/2	d13 1/2	13 1/2 - 1/2
Emhart	6 74	27 1/4	d26 1/2	26 1/2 - 1/2
Engl MC	6 1626	32 1/2	31	32 - 1/2
En Busn	6 62	15 1/4	15	15 - 1/2
Envrtec	6 94	10 1/2	9 1/4	10 1/2 + 1/4
Equifax	6 34	18	d18	18 - 1/2
Equimk	6 x53	8 1/4	d 8 1/4	8 1/4 + 1/4
Esmark	6 781	30	28 1/4	28 1/4 - 1/4
Ethyl	5 81	27 1/4	26 1/2	26 1/2 - 1/4
Evans P	4 225	20 1/2	19 1/2	19 1/2 - 1/4
ExCelO	8 82	41 1/2	40 1/4	41 1/2 + 1/4
Exxon	6 5291	62 1/2	60 1/2	61 - 2 1/2

F	FMC Cp	6 538	26	25 1/2	25 1/2 - 1/4
	Fabrig	9 108	11 1/2	11 1/2	11 1/2 + 1/4
	Fairchild	7 195	48	47	47 1/2 - 1/4
	Far WFin	3 4	11 1/4	d11 1/4	11 1/4 - 1/4
	FarahMf	40	4	3 1/2	4 + 1/4
	Feeders	128	3 1/2	3 1/2	3 1/2 + 1/4
	Fed NM	4 972	12 1/2	d11 1/2	11 1/2 - 1/2
	Fed Signl	7 11	14 1/4	d14 1/4	14 1/4 - 1/4
	Fed DStr	5 696	22 1/2	21 1/4	22 1/2 - 1/4
	Ferro	5 96	19 1/4	d18 1/4	18 1/4 - 1/4
	Fin Fed	5 170	27 1/2	27 1/2	27 1/2 - 1/2
	Fireston	15 371	7 1/4	d 7 1/4	7 1/4 - 1/4
	Fst Chrt	4 97	11 1/2	11 1/2	11 1/2 - 1/4
	Fst Pa	11 312	6 1/4	d 6 1/4	6 1/4 - 1/4
	Fisher Sc	6 172	19	18 1/2	18 1/2 - 1/4
	Fleet Ent	8 258	7 1/4	d 7 1/4	7 1/4 - 1/4
	Fla Pw	5 431	22 1/2	22 1/2	22 1/2 - 1/4
	Fluor Cp	13 933	57 1/2	56 1/2	56 1/2 - 1 1/2
	Ford	3 1035	30 1/2	30	30 1/2 + 1/4
	For Mck	5 179	23 1/2	23	23 1/2 + 1/4
	Fos Wh	10 722	28 1/2	27 1/2	27 1/2 - 1/4
	Four Ph	10 41	33 1/2	32 1/2	32 1/2 - 1/4
	Foxbro	9 27	38	37 1/2	38 + 1/4
	Frank M	5 404	8 1/4	7 3/4	8 1/4 + 1/4
	Frap Min	14 1431	70	67	68 - 3 1/2
	Fruhrt	4 135	26 1/2	26 1/2	26 1/2 - 1/4
	Fuqua	3 536	17 1/2	17	17 1/2 - 1/2

G	GAF Cp	5 113	9 1/4	9 1/4	9 1/4 + 1/4
	GCA Cp	21 465	40	38 1/2	39 1/2 - 1/4
	GDV	4 89	11 1/4	10 3/4	10 3/4 - 1/4
	GF Eop	5 317	24 1/2	23 1/2	23 1/2 - 1/4
	GK Tec	6 30	34 1/2	33 1/2	33 1/2 - 1/4
	Gam Ska	11 762	40	d39 1/4	39 1/4 - 1/4
	Gannett	26 71	54 1/4	54	54 - 1/4
	Gearhart	20 238	62 1/4	59 1/4	60 - 2 1/2
	GA Oil	10 772	7 1/4	7 1/4	7 1/4 - 1/4
	Gen Dyn	8 1879	49	48 1/4	48 1/4 + 1/4
	Gen Elec	5 673	25 1/2	25 1/2	25 1/2 - 1/4
	Gn Food	2 14	15 1/4	15 1/4	15 1/4 - 1/4
	Gn Host	8 597	44 1/4	43 1/4	44 1/4 - 1/4
	Gn Inst	6 585	20	d19	19 1/2 - 1/4
	Gn Mills	5 2400	49	48 1/2	48 1/2 - 1/4
	Gn Mot	3 64	13 1/2	13 1/2	13 1/2 - 1/4
	Gn Port	4 783	6 1/2	6 1/2	6 1/2 - 1/4
	GP	9 294	33 1/2	33 1/2	33 1/2 - 1/4
	Gen Sig	6 7	7 1/2	d 7 1/2	7 1/2 - 1/4
	Gn Stl	6 1104	27 1/2	d24 1/2	24 1/2 - 1/4
	Gn Tire	5 713	16 1/4	16	16 1/4 - 1/4
	Genesco	181 117	3 1/4	3 1/4	3 1/4 - 1/4
	Genstr	9 28	26 1/2	25 1/2	25 1/2 - 1/4
	Gen Pts	9 176	20 1/2	19 1/2	20 1/2 + 1/4
	Ga Pac	8 1513	26 1/2	26	26 - 1/4
	Gerber	6 193	21 1/2	d21	21 - 1/2
	Getty	11 1241	85 1/4	80	83 1/2 - 3
	Gib Fin	4 388	8 1/4	7 3/4	8 - 1/4
	Gid Lew	5 186	29	27 1/2	28 1/2 + 1/4
	Gillette	6 660	20 1/2	d20	20 1/2 - 1/4
	Ginos Inc	26 10	10 1/4	10 1/4	10 1/4 + 1/4
	Glob Mar	12 545	52 1/2	50	51 1/2 - 1 1/2
	Goodrich	4 577	19 1/2	19	19 - 1/4
	Goodyr	5 2356	11 1/4	d10 1/4	11 - 1/4
	Gould	6 271	22 1/2	22	22 - 1/4
	Grace	8 1073	40 1/4	39 1/4	40 - 3/4
	Granity	6 33	11 1/4	11 1/4	11 1/4 - 1/4
	GT AP	186	7	6 1/2	6 1/2 - 1/4
	GW Fin	4 481	14 1/4	14 1/4	14 1/4 + 1/4
	Grevhd	6 1070	16 1/2	16	16 1/2 + 1/2
	Gruman	13 246	25 1/2	25 1/2	25 1/2 + 1/4
	Gulf Wn	4 5308	19	18 1/4	18 1/4 + 1/4
	Gulf Oil	7 6418	49 1/2	46 1/2	46 1/2 - 3 1/2
	Gulf Res	19 829	32	29 1/2	29 1/2 - 2 1/2
	Glf SU	6 476	9 1/2	d 9 1/2	9 1/2 - 1/4
	Gulton	7 217	13 1/4	13 1/4	13 1/4 - 1/4

H	Halbrtn	15 965	101 1/4	98 1/4	99 1/2 - 1/2
	Hamp	6 318	27 1/2	26 1/2	27 - 1 1/4
	Hndlmn	6 80	10 1/4	10 1/4	10 1/4 - 1/4
	Handy H	22 148	47 1/4	45 1/4	45 1/4 - 3 1/2
	Hana M	6 18	39 1/4	38 1/2	38 1/2 - 1
	Hardee	5 85	12 1/4	11 1/2	12 1/4 - 3/4
	Harnist	226	13 1/2	12 1/2	13 1/2 + 1/4
	Harris C	13 524	34	33 1/2	33 1/2 - 1/4
	Hart SM	4 33	10 1/2	10 1/2	10 1/2 - 1/4
	Heckz	9 96	24 1/2	23 1/2	23 1/2 - 1 1/4
	Hecla	13 436	45 1/4	44	44 1/4 - 2 1/4
	Heinz HJ	6 307	36 1/2	36 1/2	36 1/2 + 1/4
	Hel Cu	7 8	7 1/2	7 1/2	7 1/2 - 1/4
	Heiler in	5 137	17 1/2	16 1/2	17 1/2 - 3/4
	Heim P	17 297	48 1/4	48	48 1/4 - 1/4
	Hercules	5 513	18 1/2	18 1/2	18 1/2 - 1/2
	Hershey	6 210	21	20 1/2	21 + 1/4
	Heublin	7 411	26 1/2	25 1/2	25 1/2 - 1/2
	Hew Pck	18 1222	63 1/2	62 1/2	62 1/2 - 1/4
	Hew Vlt	13 126	11 1/2	10 1/2	11 - 3/4
	Hilltop	8 502	29 1/2	28 1/2	28 1/2 + 1/4
	Hobart	6 58	15 1/4	d15 1/4	15 1/2 - 1/2
	Hidy In	7 557	16 1/4	16 1/4	16 1/4 - 1/4
	Hornestk	10 818	59 1/4	56	56 - 4 1/4
	Honywl	8 2516	89 1/2	88	89 - 1 1/4
	Hoov U	5 56	14 1/4	14 1/4	14 1/4 - 1/4
	Horizon	8 117	7 1/4	7 1/4	7 1/4 - 3/4
	Hosp Cp	13 647	41 1/4	41	41 - 3/4
	Host Int	5 178	15	14 1/2	14 1/2 - 1/4
	Hough M	7 5	31 1/2	31 1/2	31 1/2 - 1/4
	Hous Fab	10 52	4	3 1/4	4 + 1/4
	Househ F	4 135	14 1/4	14 1/4	14 1/4 - 1/4
	Hous In	5 567	26 1/2	25 1/2	26 1/2 + 1/4
	Hw John	16 819	24 1/2	23 1/2	24 1/2 + 1/2

Hud Bay	109	27 1/2	25 1/2	26 1/2 - 1 1/4
Hughes TI	16 1334	61 1/4	59	60 1/4 + 1/4
Humana	15 235	35 1/2	34	34 - 1
Hunt Ch	8 43	11 1/2	11 1/4	11 1/2 - 1/4
Huff EF	5 245	24 1/4	23 1/4	24 1/4 - 3/4
Huvck	7 15	11 1/4	11	11 + 1/4

I	IC Ind	2 293	23 1/2	22 1/2	23 - 1/4
	ICN	125	3 1/2	3 1/2	3 1/2 - 1/4
	INA Cp.20	4 260	28 1/2	27 1/2	28 1/2 + 1/4
	IU Int	7 64	13	12 3/4	12 3/4 - 1/4
	Ideal B	5 66	21 1/2	20 1/2	20 1/2 - 1/4
	Ideal T	55	4 1/4	4 1/4	4 1/4 - 1/4
	Imp Cp	3 188	16 1/4	15 1/2	16 + 1/2
	INCO	18 1556	29 1/2	28 1/4	29 1/2 - 1/2
	Inexo	23 1255	34 1/2	33	33 - 1/2
	Inger R	7 443	54 1/4	54	54 1/4 - 1/4
	Inlnd Stl	5 80	30 1/2	30 1/2	30 1/2 - 1/4
	Inslico	5 69	12	11 1/2	11 1/2 - 1/4
	Interco	5 81	38 1/2	38	38 1/2 + 1/4
	Interk In	4 6	25 1/2	25 1/2	25 1/2 + 1/4
	IBM	12 6250	61 1/2	60 1/2	61 - 1/4
	In FlaF	10 301	17 1/2	17	17 1/2 - 1/4
	Int Har	3 300	31 1/2	d30 1/2	30 1/4 - 1/4
	Int MC	7 840	56	55 1/2	55 1/2 + 1/4
	Int Multit	5 36	15 1/4	14 1/4	15 1/4 + 1/4
	Int Pap	5 1053	37 1/2	36 1/2	36 1/2 - 1/4
	Int TT	4 2935	25 1/2	24 1/4	24 1/4 - 1/4
	Ipcp Cp	16	9	4 1/4	4 1/4 - 1/4
	IrvigBk	4 70	30 1/2	30 1/2	30 1/2 + 1/4
	Itek C	15 183	26	25 1/4	25 1/4 - 1/4
	Itecl C	542	3 1/2	3 1/4	3 1/4 - 1/4

J-K	Japan F	183	7 1/4	d 7 1/4	7 1/2 - 1/4
	Jhn Man	5 234	20 1/2	d19 1/4	20 1/2 + 1/4
	John Jn	12 683	69 1/4	68	68 1/4 + 1/4
	Jn Con	7 363	24	d23 1/2	23 1/2 + 1/4
	Jon Loon	8 36	8 1/2	d 8 1/4	8 1/2 - 1/4
	Jon Lg pf	2160	37 1/4	d37 1/4	37 1/4 - 1 1/4
	Joy Mfg	8 118	31 1/2	30 1/2	30 1/2 - 1/4
	KLM Air	6 35	35 1/4	35 1/4	35 1/4 + 1/4
	K Mart	6 2062	18 1/4	d18 1/4	18 1/4 + 1/4
	Kais Al	4 444	22 1/2	22	22 - 1/4
	KaisrSt	413	37	35 1/2	36 1/2 - 1/4
	Kaneb	12 268	25 1/2	25	25 - 1
	Katy in	5 958	12 1/4	11 1/2	12 + 1/4
	Kauf Bd	5 229	8 1/4	8	8 1/4 - 1/4
	Kellogg	7 313	16	15 1/4	15 1/4 - 1/4
	Kenmfl	8 36	48 1/2	48 1/2	48 1/2 - 1/4
	Kenecot	8 2096	35 1/2	33 1/4	33 1/4 - 2 1/4
	Kerr M	11 849	67 1/2	66 1/4	67 1/4 + 1/4
	Keys Int	14 73	25 1/2	25 1/2	25 1/2 - 1/4
	Kidde V	4 68	34 1/2	34 1/2	34 1/2 - 1/4
	Kim Cl	7 364	43 1/4	42 1/2	42 1/2 - 1/4
	Kings D	5 20	10 1/2	10 1/2	10 1/2 - 1/4
	Koehrg	4 22	18 1/4	17 1/2	18 - 1/4
	Kollmr	11 51	19 1/4	d19 1/4	19 1/4 - 1/4
	Koppers	9 274	28 1/2	27 1/2	28 + 1/4
	Kraftco	6 270	40 1/4	d40	40 1/4 + 1/4
	Kroehir	11	7 1/2	7 1/2	7 1/2 - 1/4
	Kroer	5 124	16 1/2	16	16 1/2 - 1/4

L	LFE Cp	9 28	8 1/2	8 1/2	8 1/2 - 1/4
	LTV	2 1814	10 1/4	10 1/4	10 1/4 - 3/4
	LTV 36f	31	15 1/4	15 1/4	15 1/4 - 1/4
	LTV pf 5	1	46 1/4	46 1/4	46 1/4 - 1/4
	LTV pf 1	4	10 1/2	10 1/2	10 1/2 - 1/4
	Lane Bry	8 123	17 1/4	16	16 - 1 1/2
	Lanier	12 229	24 1/2	d23 1/2	23 1/2 - 1/4
	LawtCh	10 116	10 1/4	10 1/4	10 1/4 - 1/4
	Leasr Sp	5 224	24 1/2	22 1/2	22 1/2 - 1 1/4
	Leaswy	6 14	20 1/2	20 1/2	20 1/2 - 1/4
	Lee Ent	7	4	20	20 - 1/4
	Leesona	9 5	39 1/4	39 1/4	39 1/4 - 1/4
	Leh Val	11 12	1 1/2	1 1/2	1 1/2 - 1/4
	Lehm	9 93	11 1/2	11 1/2	11 1/2 + 1/4
	Lennar	4 77	17 1/2	16 1/4	16 1/4 - 1/4
	Levi Str	8 484	37 1/2	36 1/2	36 1/2 + 1/4
	Levit F	5 65	22	21 1/4	21 1/4 - 3/4
	LOF	5 148	24 1/4	24 1/4	24 1/4 - 3/

les marchés

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en hausse vendredi 21-50 à \$1.1558 et la livre sterling de 1-50 à \$2.5809.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en baisse de 8-25 à \$0.8652 et la livre sterling de 4-5 à \$2.2330.

l'or

Le prix de l'once d'or vendredi à Londres, était coté en dollars américains à \$626.50 — à Paris à \$634.29 — à Francfort à \$635.00 — à Zurich à \$629.50 — à Hong Kong à \$629.64.

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Contrats de 400 onces	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril				619.00
Juillet				645.00
Octobre				689.00
Janvier				722.00

Volume de mercredi: 4 contrats

Contrats de 100 onces:

Mars				608.00
Juin	656.00	656.00	631.00	631.00
Sept.				668.00
Déc.				700.00
Mars	760.50	760.50	733.00	733.00

Volume de mercredi: 2 contrats.

l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé vendredi le prix de l'argent de \$0.616 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

JEUDI: \$35.573
NEW YORK: Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à \$34,700 l'once de Troyes.

MONTREAL: Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à \$40.025 l'once de Troyes.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE METRIQUE

FERMETURE		
Cuivre (fils et barres)		
comptant	1136-1136.50	
à terme	1160-1161	
ventes		19,250 tonnes
ETAIN (qualité ordinaire)		
comptant	8340-8360	
à terme	8380-8390	
ventes		1,285 tonnes
ETAIN (qualité supérieure)		
comptant	8340-8360	
à terme	8380-8400	
ventes		aucune
PLOMB		
comptant	525-535	
à terme	491-491.50	
ventes		4,735 tonnes
ALUMINIUM		
comptant	921-924	
à terme	934-935	
ventes		4,425 tonnes
NICKEL		
comptant	3155-3165	
à terme	3255-3260	
ventes		1,338 tonnes

les obligations

par la Presse Canadienne
Prix Rend. Chang.

GOUVERNEMENT DU CANADA	
Canada 8-1/2 Feb 1-81	95.20 14.40 - 10
Canada 8 Oct. 15-82	87.40 13.95 - 60
Canada 4-1/2 Sq1	78.37 12.35 - 1/2
Canada 10-1/2 Oct 1-84	87.37 13.71 - 7/8
Canada 10-1/2 Oct 1-89	83.00 13.75 - 2
Canada 9-1/2 Jun 15-94	73.50 13.79 - 2
Canada 11-3/4 Feb 1-03	85.25 13.89 - 2
Canada 10-1/2 Oct 1-04	76.00 13.98 - 2

PROVINCIALES	
Alberta 7-7/8 Oct 15-91	65.25 14.02 - 2
BC Hyd 10 Jan 2-02	72.00 14.17 - 2
Manitoba 10 Dec 5-99	72.25 14.22 - 2
NB Ele 10-1/4 Dec 21-03	73.00 14.24 - 2
NfldLabHy 10 Jun 27-03	71.00 14.3282
NS Pow 9-3/8 Jan 10-03	67.00 14.30 - 2
Ontario 5-1/4 Dec 1-83	77.75 12.97 - 1
Ont 9-3/4 Mar 22-98-8684.00	13.74 - 1-1/2
Ont Hyd 10 May 10-09	71.50 14.09 - 1-1/2
Ont Hyd 10-1/4 Apr 4-09	73.25 14.09 - 1-1/2
Ont Hyd 13-3/8 Mar 25-10	78.50 14.15 - 1-1/2
Que Hyd 11 Oct 15-04	78.50 14.15 - 1-1/2

les devises

(PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux

parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre, x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	\$1.4325
All. de l'O.	Mark	\$0.6450
Arabie Saou.	Rial	\$0.3430
Australie	Dollar	\$1.2570
Autriche	Schilling	\$0.0902
Bahamas	Dollar	\$1.1575
Barbade	Dollar	\$0.5780
Belgique	Franc	\$0.039500
Bermudes	Dollar	\$1.1575
Bésil	Cruzeiro	\$0.0654
Bulgarie	Lev	\$1.3939
Caraibes	Dollar	\$0.4330
Chine	Renminbi	\$0.7660
Colombie	Peso	\$0.0231
Danemark	Couronne	\$0.2060
Espagne	Peseta	\$0.01715
Etats-Unis	Dollar	\$1.1544
France	Franc	\$0.2740

Grèce	Drachme	\$0.0305
Hong Kong	Dollar	\$0.2320
Hongrie	Forint	\$0.0331
Inde	Roupie	\$0.1500
Irlande	Livre	\$2.3700
Italie	Lire	\$0.001395
Jamaïque	Dollar	\$0.6475
Japon	Yen	\$0.004690
Koweït	Dinar	\$4.1950
Mexique	Peso	\$0.0505
Norvège	Couronne	\$0.2310
N.-Zélande	Dollar	\$1.110
Pays-Bas	Florin	\$0.5875
xPologne	Zloty	\$0.0389
Portugal	Escudo	\$0.0240
xRoumanie	Leu	\$0.2572
Royaume-Uni	Livre	\$2.5703
Singapour	Dollar	\$0.5295
Suède	Couronne	\$0.2700
Suisse	Franc	\$0.6690
Tchécoslo.	Couronne	\$0.2300
Trinidad-Tob.	Dollar	\$0.4835
xU.R.S.S.	Rouble	\$1.8149
Venezuela	Bolivar	\$0.2651

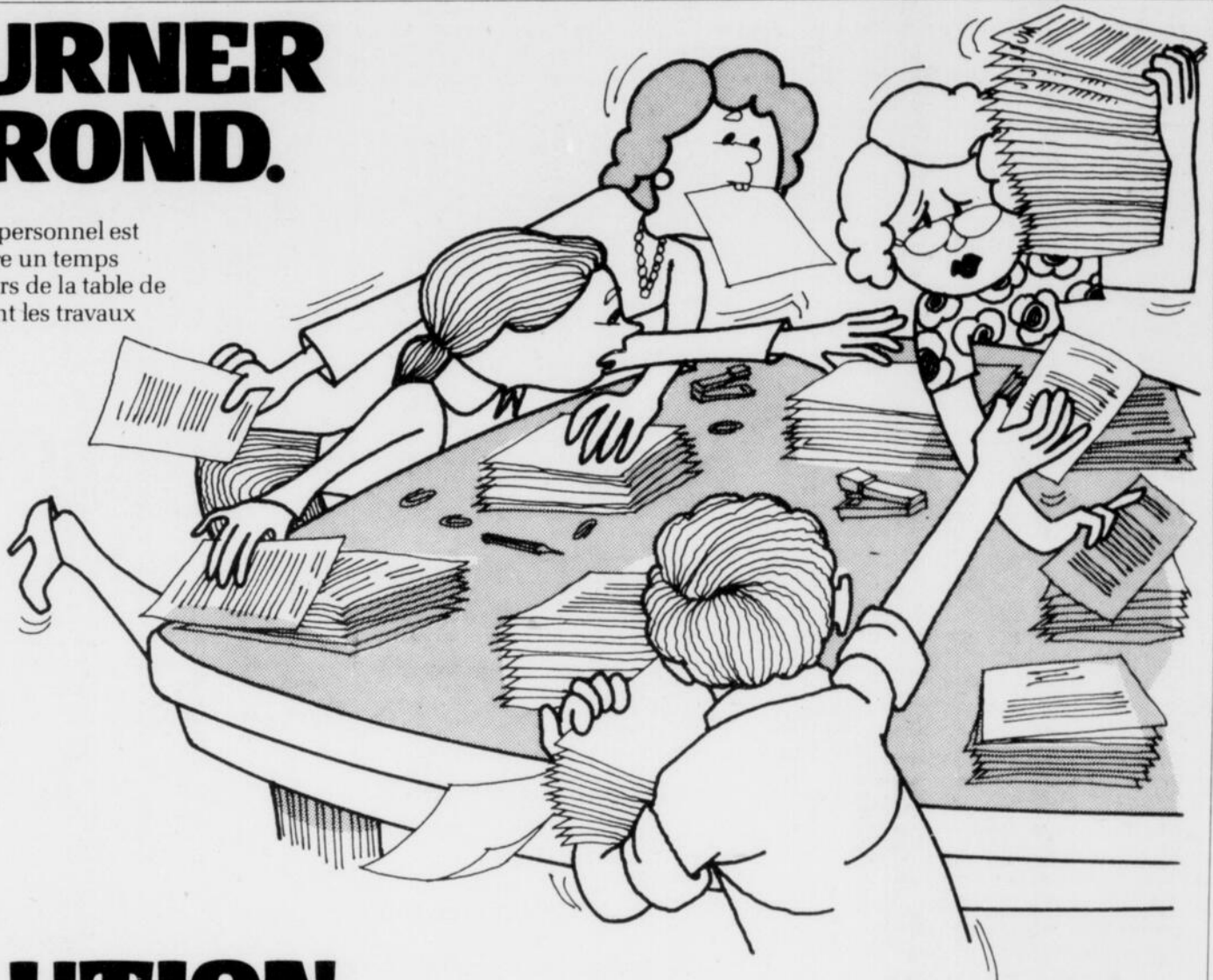
Les cotes sont en devises canadiennes.

dividendes

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Algoma Steel Corp.	0.25 trim.	31-03-80	17-03-80
Coca-Cola Co.	0.54 trim.	01-04-80	17-03-80
Corroon & Black	0.43 trim.	01-04-80	17-03-80
Datapoint	100% l'action	11-04-80	21-03-80
Dynalectron Corp.	0.08 trim.	18-04-80	01-04-80
Sierracin Corp.	0.07-1/2 trim.	02-05-80	31-03-80
Transcanada Pipelines	0.29 trim.	30-04-80	31-03-80
RCA	0.45 trim.	01-05-80	17-03-80
Reitman's Canada	0.20 trim.	01-05-80	15-04-80
Beatrice Foods	0.32-1/2 trim.	01-04-80	14-03-80
Inexo Oil	0.10 s. ann.	15-04-80	31-03-80
Bangor Punte	0.25 trim.	25-06-80	02-06-80
Ronalds Federated	0.30 trim.	31-03-80	17-03-80
Sterling Trust	0.12 trim.	01-04-80	20-30-80
Crestmont Oil & Gas	0.05 trim.	31-03-80	17-03-80
BP Canada	0.25 trim.	15-04-80	21-03-80
Celanese Canada	0.10 trim	31-03-80	14-03-80
DWG Corp.	5% de l'action	01-04-80	17-03-80
Fieldcrest Mills Inc.	0.50 trim.	31-03-80	17-03-80
URS Corp.	0.10 trim.	15-04-80	04-04-80

TOURNER EN ROND.

Est-ce que votre personnel est contraint à perdre un temps précieux alentours de la table de conférence durant les travaux d'assemblage?



LA SOLUTION:

Le système de copie, de réduction et d'assemblage 1265 de Nashua.

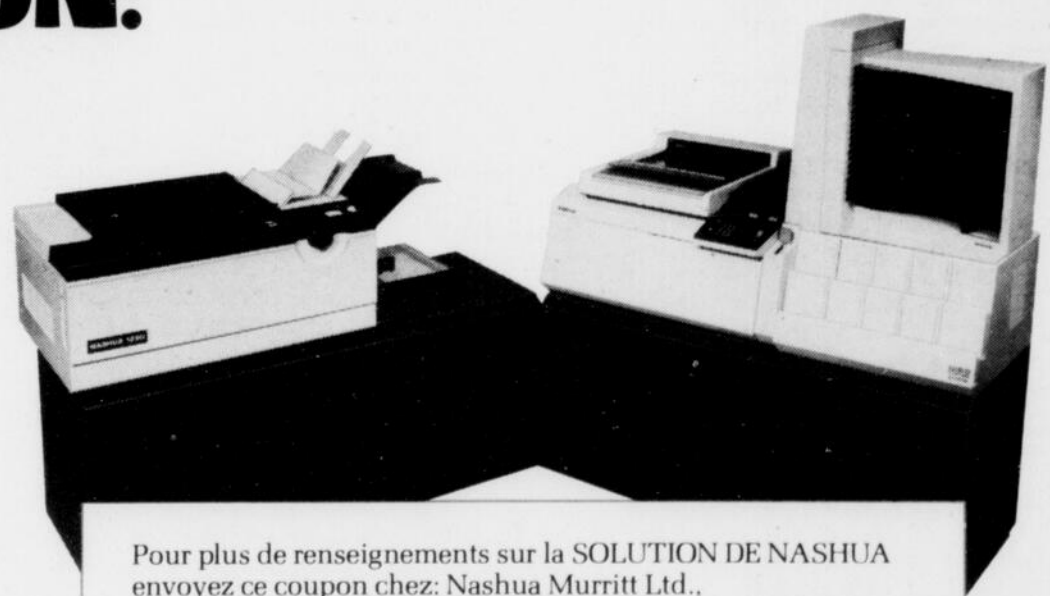
Il peut trier simultanément jusqu'à 20 jeux de copies de 50 pages chacun — pendant que votre personnel continue à faire des copies ordinaires. Il peut aussi réduire les originaux de dimensions supérieures à une grandeur conventionnelle de duplicata.

De plus, la technique avancée de Nashua et la qualité de ses éléments vous assurent le maximum d'efficacité et de fiabilité.

Par exemple, un cerveau électronique ajuste automatiquement le contraste, par mois, pour plus de 70,000 copies lisibles et nettes.

Pour plus de renseignements se rapportant à la qualité exemplaire des copies et éliminer le problème coûteux de "tourner en rond" lors des travaux d'assemblage, contactez votre représentant local de Nashua.

Ou détachez et postez le coupon.



Pour plus de renseignements sur la SOLUTION DE NASHUA envoyez ce coupon chez: Nashua Murrith Ltd., 349 avenue Evans, Toronto, Ontario. M8Z 1K3 DA 310

Nom _____
Société _____
Adresse _____ Ville _____
Province _____ Code postal _____

COPIEUR À PAPIER ORDINAIRE
NASHUA
QUALITÉ EXEMPLAIRE.

Situation canadienne avantageuse face à l'escalade du "prime"

Les taux d'intérêt aux Etats Unis ne cessent d'augmenter. Le "prime" a atteint 17.25 p. cent, un palier sans précédent. Grâce à une situation plus favorable au Canada l'écart devrait se maintenir à 2.25 p. cent entre le "prime" canadien et celui qui a cours aux Etats Unis.

La fermeté du dollar sur les marchés mondiaux, l'inflation moins galopante chez nous qu'outre-frontière et la confiance qu'inspire une nouvelle administration fédérale contribuent à une stabilité relative des taux d'intérêt au Canada.

L'escalade américaine

Ce n'est pas sans inquiétude et même, en certains milieux, en faisant référence à un éventuel contrôle des prix et des salaires aux Etats Unis, que l'on constate la présence d'un taux d'intérêt de 20 p. cent sur les prêts consentis à la petite et à la moyenne entreprise.

Tant au Canada qu'aux Etats Unis, en dépit de l'inflation, de la hausse du taux d'intérêt à court terme, la demande de crédit à la consommation et les prêts que réclame l'entreprise croissent sans cesse. Malgré des menaces de récession, l'activité demeure soutenue chez nos voisins, sauf dans les secteurs de l'automobile et du bâtiment.

La montée vertigineuse du "prime rate" aux Etats Unis se situe à partir de 12 p. cent au mois d'août dernier, avec deux pointes notables, en octobre-novembre et depuis le 15 février.

La hausse la plus récente est une mesure destinée à juguler l'inflation. Elle apparaît cependant insuffisante aux yeux des observateurs. Les prix à la consommation aux Etats Unis ont augmenté au rythme le plus rapide depuis six ans et la majoration s'établit à quelque 18 p. cent par an. Cette situation déplorable se reflète sur la chute du marché des obligations. Les entreprises préfèrent obtenir leur financement sur le marché à court terme.

Le Canada saura-t-il résister à la poussée inflationniste?

A quoi devons-nous nous attendre au Canada? Des craintes s'affirment; on soutient en divers milieux qu'il sera difficile de résister bien longtemps à la poussée inflationniste qui a cours aux Etats Unis. Dans la mesure où les restrictions monétaires vont se manifester davantage aux Etats Unis, la Banque du Canada en viendra à intervenir.

28 Avec 9.8 p. cent d'augmentation des prix à la consumma-

tion, le Canada s'est placé, l'an dernier, au 4e rang des pays industrialisés, en dépit d'une augmentation de 15.3 p. cent des produits manufacturés qui reflète une majoration équivalente au palier des producteurs américains.

Quoi qu'il en soit, il faut s'attendre à un taux d'inflation qui s'affichera entre 10 et 11 p.

cent, au Canada, en 1980.

Aux Etats Unis, avant que la flambée inflationniste devienne hors de contrôle, ce que plusieurs observateurs appréhendent déjà, il y a lieu de croire que l'administration prêtera l'oreille à l'avis de ceux qui exigent un train de mesures draconiennes de façon à contrer toutes les

causes de la poussée inflationniste. Certains vont même jusqu'à préconiser le contrôle des prix et des salaires pendant six mois.

Le monde des affaires et les consommateurs, tous à la fois, résistent aux efforts pour diminuer l'activité économique et l'on craint même dans les milieux administratifs qu'une

récession n'ait peu d'effets sur les tendances inflationnistes.

Si les mêmes tendances se dessinent au Canada, elles sont pourtant moins accentuées. Et, pour conclure, notre économie, même en présence de grincements, n'est pas à la veille de s'effondrer.

Propriétaire ou administrateur de complexe à bureaux, centre commercial, salle de quilles, restaurant, maison de rapport, motel/hôtel, supermarché, édifice institutionnel, industrie, école, ou tout autre immeuble de moindre importance, **vous pouvez**

économiser de 20 à 40% sur les coûts de chauffage/refroidissement en modernisant votre système actuel.

*Des économies substantielles de vos frais d'électricité sont aussi réalisables. Voir le coupon-reponse

Vous en avez les moyens

Il y a sur le marché une foule de systèmes économiseurs d'énergie.

Par contre, plusieurs d'entre eux sont, soit inefficaces, soit très onéreux à plusieurs points de vue.

C'est pourquoi un nombre croissant d'hommes d'affaires et d'institutions ont recours à un spécialiste en économie d'énergie formé par Honeywell.

Parce qu'il peut transformer votre ancien système pour le rendre apte à économiser de l'énergie.

Et ce, sans exiger une mise de fonds considérable.

Résultat: en deux ans environ, les économies réalisées en combustible absorbent les frais de modernisation.

C'est un investissement que la plupart des hommes d'affaires peuvent se permettre.

Économies substantielles d'énergie

Vos frais de chauffage/refroidissement pourraient fort bien en être largement réduits.

Surtout si votre édifice est plutôt ancien.

En fait, les récentes histoires de cas prouvent qu'un contrôle adéquat de l'énergie peut réduire vos factures de chauffage/refroidissement de 20 à 40%.

Et, dans certains cas, parfois davantage.

Adaptation à vos besoins.

Le spécialiste en économie d'énergie de Honeywell est un entrepreneur indépendant qui a suivi un cours spécifique de formation dispensé par Honeywell pour l'installation et l'entretien des systèmes économiseurs de Honeywell.

Lorsque vous communiquez avec lui, il effectue une vérification détaillée du système de chauffage de votre immeuble et vous en fait rapport.

Il vous soumet ensuite un projet de modernisation comportant les moyens d'améliorer l'efficacité de votre équipement de chauffage/refroidissement.

Vous recevrez en outre une garantie de rendement Honeywell, assurance additionnelle que vous possédez un système efficace et économique adapté à vos besoins.

Pour plus de renseignements, appelez le bureau Honeywell le plus près de chez vous et demandez le représentant du département Résidentiel ou envoyez ce coupon pour recevoir notre brochure et les noms des spécialistes en économie d'énergie de votre région.

Écrire pour plus de renseignements.

Nous vous ferons parvenir un exemplaire gratuit de la publication "Pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie" - une brochure d'information de huit pages.

- J'aimerais réaliser des économies sur mes factures de chauffage/refroidissement
 J'aimerais réaliser des économies sur mes factures d'électricité
 A Service 180 Honeywell Limitée
 740 Ellesmere Road, Scarborough (Ontario) M1P 2V9

NOM _____

TITRE _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____ TEL. _____

Honeywell

L'énergie, nous l'utilisons de façon rationnelle.